



PRO FAMILIA

**DIE ROLLEN DER VÄTER**

**LES RÔLES DES PÈRES**

13

Schriftenreihe zum  
Themenkreis Familie  
Les cahiers de la famille  
Bern / Berne 2005

Schweiz  
Suisse  
Svizzera



## Inhaltsübersicht Table des matières

Michèle Berger-Wildhaber, présidente de  
Pro Familia, a. CE

### **Nouvelle époque, nouveaux pères?**

3

Beat Kappeler, Prof. Dr. h.c.

### **Die Bilder, die Vorbilder und die Rollen der Väter**

5

Anne Dousse, Journaliste

### **Les attentes d'une mère**

10

Roland Lüthi, Dr. présidente du CSAJ

### **Trennungs- und Scheidungsväter vor neuen Herausforderungen**

17

Anhang / Annexe 1

*Jean Le Camus*: Une place pour le père, déjà dans la petite enfance

23

Anhang / Annexe 2

Hintergrundinformation für den Internationalen Tag der Familien - 15. Mai 2005

Informations pour la journée internationale de la famille du 15 mai 2005

36

Auteurs / Autorenverzeichnis

Auteurs / Autorenverzeichnis

39

Michèle Berger-Wildhaber

## Nouvelle époque, nouveaux pères ?

Les temps ont changé. Les hommes poussent les poussettes, portent le sac à couches au parc, choisissent les livres pour les petits à la bibliothèque, apportent les gâteaux à la vente de pâtisseries à l'école. Les hommes ne limitent plus leur rôle dans la famille au paiement des factures. Les jeunes pères s'engagent plus que leurs pères dans le travail éducatif, ils restent dans leur très grande majorité – comme le démontrent les différentes études<sup>1</sup> – toutefois encore absents lorsqu'il s'agit d'effectuer le travail ménager. Par ailleurs seuls 9% des hommes réduisent leur activité professionnelle pour chercher une meilleure conciliation de la vie professionnelle et familiale.

### 1 Une vie partenariale

Et pourtant – fait réjouissant: La récente enquête faite par l'Institut GfS<sup>2</sup> montre que plus de 66% des personnes de moins de 64 ans estiment que la vie familiale partenariale répond à l'attente des jeunes générations. Ce mode de vie implique un réel partage de toutes les responsabilités et doit être encouragé. En effet, notre société est en profonde mutation : il y a dix ans à peine, les avis divergeaient encore à ce sujet et aucune majorité ne pouvait être dégagée. Aujourd'hui ces priorités apparaissent très clairement. Les parents de-

<sup>1</sup> Voir plus particulièrement: Compte satellite de production des ménages – Projet pilote pour la Suisse, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel 2004

<sup>2</sup> Etude présentée sur le site internet de l'Institut GfS, Bern 2005

vraient pouvoir partager équitablement les responsabilités professionnelles, éducatives et ménagères. Cette évolution ne fait que refléter les désirs des uns et des autres. D'une part les femmes jouissent d'une formation équivalente à celle des hommes et souhaitent rester intégrées dans le marché du travail. D'autre part les hommes prennent une part plus active à l'organisation de la vie quotidienne de la famille et s'aperçoivent que cet engagement est bénéfique à tous les membres de la communauté familiale.

### 2 Faire fi des clichés

Mais lorsque les pères veulent concilier leur activité professionnelle avec leur engagement au sein de la famille, ils constatent qu'ils doivent se livrer à des exercices d'équilibrisme encore plus périlleux que leur partenaire. Les vieux clichés s'opposent encore au libre choix. Il faut pourtant admettre que la biographie des jeunes pères peut être aussi différenciée que celle des mères. Les pères ne veulent plus se limiter aux rôles assumés par leur père et grand-père. Mais ils se heurtent toujours à des obstacles majeurs dans la concrétisation de leur projet de vie familiale.

Le manque de conditions cadres et l'absence d'un débat public sur les rôles des pères dans notre pays ont pour conséquence que les femmes continuent à assumer la majeure partie de la responsabilité éducative, familiale et ménagère. Comme cette situation ne répond plus à l'attente de la plupart des jeunes parents, des tensions se manifestent souvent au sein du couple, parce que les conditions adéquates font défaut. Ces tensions sont une menace pour l'équilibre et le bien être de la communauté familiale.

Dans notre société, les jeunes pères qui souhaitent s'impliquer plus fortement dans le travail familial se heurtent donc toujours

et encore à différentes difficultés économiques, sociales et culturelles.

### 3 Faciliter la conciliation

Pro Familia Suisse se penche depuis 1994 sur le thème de la conciliation de la vie familiale et professionnelle – un sujet qui hélas n'est trop souvent que décliné au féminin! L'association faîtière a renforcé le travail de sensibilisation par des études, des publications destinées aux entreprises, aux couples et aux employé-e-s ayant des responsabilités familiales<sup>3</sup>. Le travail de Pro Familia Suisse des dernières années porte des fruits, puisque de nombreux autres acteurs ont entre temps reconnu la nécessité de promouvoir une politique encourageant une meilleure conciliation.<sup>4</sup>

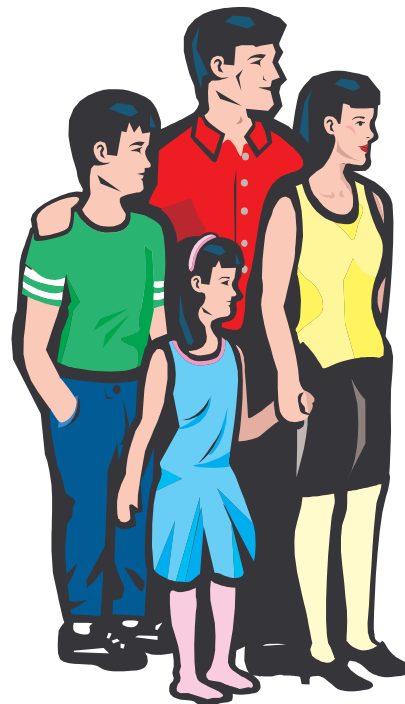
Malgré cet essor thématique, pour une majorité des acteurs, la conciliation reste un thème spécifiquement lié à l'activité des femmes. Il s'agit toutefois de mettre enfin l'accent sur la multiplicité des rôles des pères, sur leurs biographies qui peuvent être aussi variées que celles des femmes.

Il est indispensable que de nouvelles questions soient soulevées, telles que:

Comment les programmes de ressources pour la famille s'adaptent-ils à ces nouveaux rôles masculins? Les pères ont-ils différents besoins en matière de services que les mères? Comment les entreprises réagissent-elles à cette nouvelle requête des pères? Quelles sont les conséquen-

ces financières et sociales pour les parents d'une meilleure répartition des responsabilités éducatives et financières au sein de la communauté familiale? Comment les pères séparés de leurs enfants peuvent-ils assumer leurs différents rôles, qu'ont-ils besoin comme encadrement, etc.

Notre société est interpellée et doit, elle aussi, proposer des solutions concrètes pour répondre aux nouveaux rôles masculins.



<sup>3</sup> Une liste complète des publications se trouve sur le site internet de Pro Familia Suisse [www.profamilia.ch](http://www.profamilia.ch)

<sup>4</sup> Cf. entre autre Rapport sur la famille en Suisse, édité par le département fédéral de l'intérieur, Berne 2004; Bébés et employeurs, Rapport comparatif de l'OCDE, 2004; Bébés et employeurs, rapport sur la Suisse, résumé publié par le seco, Berne 2004

Beat Kappeler

## Die Bilder, die Vorbilder und die Rollen der Väter<sup>5</sup>

### 1 Ein paar Bilder aus der Geschichte

Manchmal wird eine sehr simple Abfolge von Familienbildern, Rollenbildern der Väter und Mütter vorgetragen: Da war vor der Industrialisierung die Grossfamilie, die alle unter einem Dach versammelte und betreute, abends zusammen vertraute Lieder sang, und dann kam die neue industrielle Welt mit den alleinverdienenden Vätern, und heute wären wir eigentlich viel aufgeschlossener, würden die Rollen mischen, wenn es nur möglich wäre.

Zugegeben, auch dies ist ein bisschen einfach geschildert. Aber machen wir die paar notwendigen Korrekturen an diesen Bildern. Die Grossfamilie als stabile, generationenübergreifende Gruppe gab es kaum. Vielmehr zerriss früher Tod die meisten Partnerschaften, meist der Tod der Mütter bei einer der zahlreichen Geburten. Patchwork-families unfreiwilliger Art dominierten vor der industriellen Revolution – Männer oder Frauen mit Kindern aus mehreren, aufeinander folgenden Partnerschaften, und die ältere Generation lebte kaum so lange, um als Konstante einer Mehrgenerationen-Gesellschaft gelten zu können. Wir wissen, Männer schleppten damals Familien durch, genau so wie Frauen, und das Kindsein war noch kein Zustand.

In der Industrialisierung nachher gab es dagegen den männlichen Alleinverdiener noch nicht, vielmehr arbeiteten oft die

Frauen, die Kinder bereits ebenfalls mit – in Gewerben, Fabriken, in häuslichen Selbstversorgungsgärten. Erst der relative Wohlstand der halbautomatisierten Spätindustriegesellschaft nach dem 2. Weltkrieg schuf die Kernfamilie mit dem Alleinernährer. Es konnte durchaus eine Auszeichnung sein, dass der „good provider“ seiner Gattin und den Kindern ein behagliches, abgeschirmtes Zuhause bot. Die Frauen jener Elterngeneration waren meist noch wenig beruflich vorgebildet, oder wenn, dann in typischen Frauenberufen der Pflege oder Kleiderschneiderei.

Die Baby-Boomer-Generation erlebte die Zuwendung der Politik, welche seit den 60er-Jahren „Bildungs- und Begabtenreserven“ ausschöpfen wollte – auch bei den jungen Frauen. Erstmals in der europäischen Geschichte sind seither die Frauen ungefähr gleich gut ausgebildet wie die Männer. Erstmals auch begannen die Frauen deshalb, wirtschaftliche Karrieren aufzunehmen, ohne direkte familiäre Notlage, die sie dazu zwang. Sie nahmen diese berufliche Karriere vor der Familiengründung auf, welche, wie das Kinderkriegen, immer später im Leben gesucht wurde. Heute verläuft das Rollenbild der jungen Frauen und Männer bis etwa 30 Lebensjahren gleich. Dann aber trennen sich die Wege, weil die Rollen wirtschaftlich einheitlich sind, die familiären Rollen jedoch weitgehend den alten Mustern der unmittelbaren Nachkriegszeit folgen: falls man Kinder zeugt, betreuen die Frauen schwergewichtig den Nachwuchs. Dies bürdet ihnen die doppelte Rolle in Beruf und Familie auf – oder veranlasst sie, den Beruf (und ihre Ausbildung) hintan zu stellen. Immer weniger europäische Frauen wollen dies, weshalb sie keine Kinder mehr haben. Europa stirbt hochgebildet und reich aus.

---

<sup>5</sup> Copyright Beat Kappeler, Bern  
Mai 2005

## 2 „Die Demographie“ - ein schamvoller Begriff fürs Nicht-Kinder-Haben

Für die Schweiz sind die Entwicklungen der nächsten Jahrzehnte mehr oder weniger bekannt: Der Altersquotient, also der Anteil der Rentner gemessen an den Aktiven, war bei Gründung der AHV eins zu sieben, war 1990 eins zu 4,3, liegt heute bei 3,8 und fällt bis 2030 auf 2,5, um ab 2040 bei 2,3 für immer zu verharren. Dieser Quotient kommt zustande aus den weniger Jungen im Lande, aber auch aus der längeren Lebenserwartung der Älteren. Diese Scherenbewegung aus weniger Jungen und länger lebenden Älteren schnürt die Rentensysteme ein, welche wie die AHV oder die deutsche Rente auf dem Umlageprinzip beruhen. Seit 1973 sind das demographische und das volkswirtschaftliche Wachstum ausgebremst, die beiden Treiber eines solchen „Schneeballsystems“, wie Umlagesysteme es eben sind, fielen damit aus. In den kapitalfinanzierten Renten, also in der 2. Säule der Schweiz, schlägt nur die längere Lebenserwartung zu Buch, wenn die Kapitalien in „jungen Ländern“ angelegt werden, geht die Rechnung auf. Allerdings ist der „Umwandlungssatz“ von 7,2%, also der Satz, zu welchem die erreichten Altersguthaben bei 65 in jährliche Renten umgerechnet werden, längst zu hoch. Die Baby-Boomer werden also mit viel zu hohen Renten wegziehen – ein „Rentenklaue“ zulasten der folgenden Jungen!

Diese Betrachtung einer „intergenerationalen Buchhaltung“ wurde vor 15 Jahren entwickelt, träufelt aber erst langsam ins europäische Bewusstsein ein. Demgemäss haben – nach Berechnungen für die Schweiz – die Jungen des Jahrgangs 1990 beispielsweise kein Interesse, in der AHV zu bleiben: ihre Beiträge minus die zu erwartenden Renten werden über ihr ganzes Leben nur zu ca. 1% verzinst. Sie würden gescheiter Kassenobligationen kaufen und eine Lebensversicherung ab-

schliessen<sup>6</sup>. Oder alle „Null-Jährigen“, also die jetzt Geborenen zusammen haben in Sozial- und Krankenversicherungen, sowie im Steuersystem eine Netto-Leistung zu erbringen von knapp 70'000 Fr.<sup>7</sup>. Denn die gesamten Schulden des Staates aus den zu grossen AHV-Versprechungen und aus den Budgetdefiziten belaufen sich auf 63,5% des Inlandprodukts. Der Experte Kotlikoff hämmert solche Generationenbilanzen mit dem Begriff des „Kindsmisbrauchs“ in die Köpfe ein.

Die Umkehr solcher demographischer Trends – und der frischfröhlichen Verschuldungspolitik – sind schwierig. Wenn 2,1 Kinder pro Frau die Bevölkerung stabilisieren, und die Schweizerinnen nur noch ca. 1,4 Kinder haben, die Italienerinnen und Spanierinnen noch 1,15 Kinder, dann müsste in der Schweiz ein Anstieg der Kinderwilligkeit um 50%, in Italien um 100% eintreten – ein Gewaltdreh. Demographisch geschaffene Tatsachen sind hartnäckig.

Die USA, und die angelsächsischen Länder allgemein werden bevölkerungsreicher, jünger und zweieinhalb Mal so reich wie die Europäer werden. Europas versteckte Staatsschulden aus der Differenz zwischen heutigen Prämien der Umlagesysteme und den versprochenen Renten für bereits lebende Generationen werden anderthalb mal das BSP ausmachen und dem Kontinent eine karge Zukunft mit viel Streit um Abgaben bescheren.

<sup>6</sup> „Analyse der Finanzierungsquellen für die AHV“, Studienbericht des Programms IDA für Alt des Bundesamtes für Sozialversicherungen no. 11/03

<sup>7</sup> „Zur Entwicklung der Nachhaltigkeit der schweizerischen Fiskal- und Sozialpolitik: Generationenbilanzen 1995-2001“, seco, Strukturbericht no. 25

### 3 Abhilfen ohne Wirkung

Die Migration soll, nach der Meinung vieler, die Lösung bringen. Fehlender Nachwuchs wird importiert. Dies funktioniert wohl aus verschiedenen Gründen nicht. Wenn die Einwanderer mehrheitlich unqualifiziert sind, tragen sie nicht die Wertschöpfung bei, um die hohen Soziallasten zu bezahlen. Sind sie qualifiziert, werden sie nicht ausgerechnet in europäische Hochsteuerländer gehen, sondern in die ewig jungen, tief besteuerten angelsächsischen Länder. Schliesslich werden die Freizügigkeitsrechte aller Art dazu führen, dass Migranten nur für einen gewissen Abschnitt ihrer Biographie bleiben und weiter wandern oder rückwandern.

Die Erwerbsquote soll gesteigert werden, also unter den 15- bis 64-Jährigen sollen mehr Leute in die Arbeitswelt einsteigen, um die Sozialabgaben mitzutragen. Pech dabei ist, dass die Schweiz bereits die höchste Erwerbsquote und die längsten Arbeitszeiten aller Industrieländer hat und dass diese kaum gesteigert werden können.

Das Wachstum soll zunehmen und die Lücken stopfen helfen. Dieses Wachstum fehlt nun schon seit 30 Jahren und liegt deutlich unter jenem der anderen Industrieländer. Die Schweiz hätte bestimmt Wachstumspotential, man findet dieses in den öffentlichen, alten Monopolnetzen (Post, Bahn, Strom), in der Landwirtschaft, im ineffizienten Gesundheitswesen (280'000 Beschäftigte in den Spitälern, aber doppelt so lange Liegezeiten der Schweizer wie Skandinavien oder Franzosen). Bisher haben sich ausgerechnet die Sozialdemokraten, welche im Wachstum den bequemen Ausweg der Sozialfinanzierung sehen, geweigert, diese Sektoren zu modernisieren.

Schliesslich können Renten gesenkt, Leistungen abgebaut und Steuern erhöht wer-

den. Dies ist aber mit hohen politischen Kosten verbunden.

Man kann es jedoch drehen und wenden wie man will, die Lage kann nicht mit ein paar kleinen Drehs behoben werden. Braucht es neue Rollenbilder, also den Ansatz an der Wurzel des Übels?

### 4 Das neue Väterbild

Die bisherigen, geburtenfördernden Massnahmen wie Kinderzulagen, Mutterschaftsversicherung, Steuerrabatte sind doch nur kleine Bestechungen an die Adresse der Frauen, welche ihre Doppelrolle noch ausbauen und durchfinanzieren wollten, und die bisher nichts bewirkten.

Denn wenn materielle Anreize wie Kinderzulagen angeboten werden, rechnen die jungen Berufsfrauen den Ausfall an Lohn und Karriereschritten dagegen, und das geht in die Hunderttausende von Franken.

Es dürfte daher keine andere Lösung geben als die Revolution der Rolle der jungen Väter zuhause, bei der Kinderbetreuung, nach der erfolgreichen Revolution der Rolle junger Frauen in der beruflichen Welt. Junge Väter einerseits sollen, wie die Mütter, während der ersten, schwierigen Jahre, etwa 70-80% arbeiten. Die Firmen sollen dies erlauben, die Vorschulbetreuung und die Betreuung über den Schulmittag andererseits sind der Beitrag des Staates dazu.

Damit diese Einschränkung auf drei, vier Jahre hinaus (und auf fünf, sechs bei mehreren Kindern) beschränkt wird, hat das Schulsystem sich sofort zu öffnen. Der Kindergarten und die Schule müssen die Kinder nicht nur zu vollen Blockzeiten morgens und nachmittags beschäftigen, sondern auch über den Mittag versorgen und betreuen. Dazu sind nicht Hotelküchen nötig, sondern die Schulküchen und andere, einfache Arrangements genügen

vollauf. Hauptsache, die Lehrer und Lehrerinnen bringen ihre Zeit dazu ein, und weitere Betreuungskräfte können stundenweise zugezogen werden. Diese Funktion der Lehrer ist so zentral in der demographischen Sicherung der Gesellschaft wie ihre Weitergabe von Sachkompetenzen, dass sich dies rechtfertigt. Schon heute sind Lehrer sehr gesuchte Personalchefs, Berater und Ausbilder in Firmen.

Der Appell geht also an Firmen, an die Schulen, und er muss an die jungen Männer gehen. Letzteres müssen die jungen Frauen mit einem Ultimatum bewirken, bevor die Schwangerschaft auftritt: sie müssen eine schriftliche Zusage zur Teilzeit und Mitarbeit des Partners und dieser eine schriftliche Zusage seiner Firma für 9 Monate später haben!

## 5 Was die Firmen dabei gewinnen

Dass junge Väter ihre Rolle erweitern und ihre Kinderpflichten ausüben, entwertet ihre Kenntnisse und Karrieren keineswegs, sondern bringt ihnen zusätzliche Fähigkeiten (Logistik, Human Resources, Motivation, Mediation, Krisenmanagement, „personal growth“), die unternehmerisch nutzbringend sind. Ausserdem binden Firmen, welche solche 70- oder 80-Prozent-Stellen auch für junge Männer anbieten, diese stark an sich, was Kosten spart. Schon in wenigen Jahren werden jüngere Mitarbeiter eine rare Spezies sein. Dass junge Mütter ihre berufliche Rolle weiter leben und verstetigen können, entspricht ihren Ansprüchen aus der heute gleichwertigen Ausbildung und Bildung. Es verhilft ihnen zu gleichen Chancen in der Karriere – und zu gleichen Löhnen wie die Männer sie haben. Denn die heutigen Lohnunterschiede beruhen kaum auf direkter Diskriminierung, sondern auf unterbrochenen Karrieren der Frauen.

Die neue Arbeitswelt verlässt ausserdem die alte Massen-Industriegesellschaft mit ihren standardisierten Stellen. Heute ar-

beiten die Menschen auch im Auftrag, auf Abruf, in befristeten Verträgen, in Telearbeit, in gemischter Tele-/Büroarbeit (schon 280'000 Personen, also 7% in der Schweiz), in Selbständigkeit (14% zusammen mit Familienangehörigen in der Schweiz, eine europäische Spitze), sowie in „unternehmensnahen Diensten“ (10% der Beschäftigten in der Schweiz – als Informatiker, Finanzleute, Berater, Logistiker, Putzleute, Kuriere, Werber, Kommunikatoren, Verpflegende, etc.).

## 6 Was der junge, kinderpflgende Haushalt gewinnt

Die weiterlaufende berufliche Tätigkeit beider Partner, und der damit verbundene höhere Haushaltsverdienst, können viele Engpässe der demographischen Sicherung privat lösen, was der Staat nicht mehr vermag. Es braucht keine bezahlten Elternurlaube, es braucht kein Recht, nach einem solchen Urlaub wieder genau die alte Stelle besetzen zu können – solche Verrechtlichungen verteuern in Old Europe nur die Arbeit noch mehr und reizen die Firmen ab, Stellen zu schaffen, oder diese den jüngeren, „kinderverdächtigen“ Personen anzubieten.

Der Fokus solcher Haushaltseinkommen von 150% eines Einzeleinkommens wird sich daher – bei weniger wie bei besser verdienenden Paaren – auf private Lösungen von Krippen, Hütediensten, allenfalls Schulen und Freizeitbetreuung richten.

## 7 Gesellschaftliche Vorbilder und Schreckbilder

Das Kinder-haben muss diese Anerkennung von Seiten der Firmen erhalten, es wird gesellschaftlich ausgezeichnet, beispielsweise durch den Vermerk „CC“ im Lebenslauf (Child care für Männer, die dies vollbrachten). Ohne enorme Umverteilungskreisläufe an Steuern oder ohne



neue Gitter von Gesetzen und Vorschriften tritt die Rolle der Eltern und Kinder ins Zentrum des Interesses der Gesellschaft, entstehen neue Rollenbilder, während heute Paare mit Kindern gebeten werden, sich privat, fast heimlich bestmöglich zu arrangieren. Ausserdem trat eine „inflationary parenthood“ ein – enorme Ansprüche an „quality time“, Sauberkeit, Mitwirken in der Schule, an pflichtschuldiger Abwechslung. Das alles ist Schickschnack, es darf auch improvisiert, schmutzig und kurz angebunden zu und her gehen. Kinder ertragen mehr als manche meinen, und irgendwie sollen sie auch lernen, sich aus Unübersichtlichkeit heraus zu bewegen... Doch die selbstbewusste Rollenteilung in den ersten Lebensjahren der Kleinkinder bringt die Kinderwende, es gibt keine andere Lösung – Männer an die Wickeltische!

Zahlreichere Kindergenerationen sichern eine nachhaltige Schweiz, ein nachhaltiges Europa im wirklichen Sinn dieses vielgenutzten Begriffs. Kaum etwas wird nachhaltig sein auf unserem Kontinent, wenn die Bewohner fehlen, wenn die Traditionen, Familiengeschichten, Sprachen dieser Länder nicht weitergegeben werden. Und ausserdem – wer dereinst auf sein Leben zurückblicken wird, stellt fest, dass Kinder zu haben eine der grössten Freuden und Herausforderungen ist, dies ist eben das Leben. Dieser qualitative Gewinn durch neue Bilder, Vorbilder und neue Rollen der Väter sei den ökonomischen und demographischen Überlegungen eiligst nachgereicht!

Anne Dousse

## Les attentes d'une mère

Quelles sont les attentes d'une mère? Jusqu'à ce jour, je ne m'étais pas vraiment posée la question. Je suis pourtant la maman d'une petite fille de 12 ans et je travaille à plein temps. Je suis correspondante parlementaire d'un grand journal romand. Un métier qui me passionne, qui me prend beaucoup de mon temps et qui implique surtout des horaires irréguliers. Il m'arrive même de m'absenter à l'étranger pendant plusieurs jours. Mais je sais que je peux toujours compter sur le papa de Marie-Frédérique.

Dès que mon compagnon et moi-même avons choisi d'avoir un enfant, il était clair que je ne cesserais pas de travailler. Ce n'était pas un problème financier mais plutôt un état d'esprit, une volonté de participer à la vie active et aussi d'assurer mon indépendance. Un volontariat peut-être teinté d'une dose d'égoïsme? Je le concède. Il était clair aussi que mon compagnon allait me seconder dans notre vie de parent. La chose allait de soi. Et je dois dire, que je suis une privilégiée. Marie-Frédérique a un père présent, souvent disponible, confident, un papa câlin qui aime chanter avec elle avant de s'endormir ou de jouer du violon mais qui sait aussi élever la voix. Un peu trop souvent ces derniers temps, selon notre fille.

Un père qui est aussi le point de repère, la référence. Je suis consciente que je suis une maman gâtée et que d'autres femmes ont moins de chance que moi. Qu'elles connaissent la double journée, qu'elles sont seules à affronter la réalité du quotidien, d'où la nécessité, j'en suis convaincue, d'instaurer de nouvelles mesures économiques, politiques afin de promou-

voir une politique familiale digne d'un des pays les plus riches du monde.

Mais revenons à la place du père dans la famille. Quelles sont les dimensions du rôle ou de la fonction du père? A quoi peut-il bien servir. A quels besoins de l'enfant peut-il répondre? Quels droits, quels devoirs, cela implique-t-il? Et quelle responsabilité? Traditionnellement, le père était le père symbolique celui dont on disait qu'il représentait la loi et l'ordre moral. Le socle sur lequel se construisait la personnalité sociale et morale alors que la mère apparaissait comme la technicienne de l'éducation. Il était aussi le père nourricier.

### **1 Arrivée des femmes sur le marché du travail**

Or il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'à Freud et aux origines de la psychanalyse pour se rendre compte que ce modèle classique est aujourd'hui dépassé. L'entrée en scène des femmes sur le marché du travail constitue probablement le phénomène aux effets les plus sensibles. La proportion des femmes en âge de travailler et qui se trouvent sur le marché de l'emploi n'a cessé d'augmenter depuis les années 1960. Dans le monde du travail, les femmes constituent aujourd'hui près de la moitié de la population active: 44% en 2000 dans notre pays selon les statistiques fédérales.

Si la société considère ce phénomène comme un progrès, elle ne tient pas compte de l'augmentation de emplois précaires qui frappent surtout les femmes. De 1970 à 2000, le travail à temps partiel est ainsi resté un bastion féminin. En 2000, les femmes représentaient 82% de la population active à temps partiel. Encore un chiffre qui donne matière à réflexion: les femmes avec enfant en bas âge sont les plus concernées par le chômage: 9% des mères

res d'un enfant de zéro à six ans contre un peu plus de 2% des jeunes pères.

Malgré l'évolution des mentalités, la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale demeure problématique. Selon une étude de l'Office fédéral des statistiques, 40% des femmes cadres n'ont pas d'enfant, contre 28% chez les hommes. Le nombre de femmes sans enfants ne cesse par ailleurs d'augmenter: un quart des femmes de 24 à 39 ans n'ont pas d'enfant.

## 2 Le défi de la double journée

Pourtant de nombreuses femmes acceptent de relever le défi et continuent d'exercer leur activité professionnelle après avoir mis au monde des enfants comme le montre une étude présentée par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes. En l'an 2000, presque deux tiers, soit 63% des femmes qui ont au moins un enfant de moins de 7 ans exerçaient une activité lucrative. Cette proportion était même de trois sur quatre parmi celles ayant des enfants en âge de scolarité.

Aujourd'hui comme hier, les femmes assument, en plus de leur activité professionnelle une quantité de tâches domestiques et familiales non rémunérées. Lorsqu'elles ont des enfants en bas âge, elles représentent en moyenne presque 60 heures par semaine. Dès que les enfants sont plus grands, cette charge diminue mais reste supérieure à 40 heures. Rien d'étonnant que de nombreuses femmes choisissent de réduire leur activité professionnelle. Le taux d'occupation moyen de celles qui ont de petits enfants est d'environ 30%. Rien d'étonnant non plus à ce que ces femmes renoncent à accéder à des carrières professionnelles et par conséquent à une prévoyance vieillesse suffisante.

## 3 Qu'en est-il des pères?

Comme par le passé, ils s'investissent principalement dans la vie professionnelle. Toujours selon l'étude du Bureau fédéral de l'égalité, le taux d'activité des hommes approche les 100 pour cent. Etonnement les pères ayant des enfants en bas âge travaillent plus, soit 43 heures par semaine en moyenne. Leur participation aux tâches domestiques est proportionnellement modeste puisqu'elle atteint à peine 13.5 heures hebdomadaires, contre 27 heures pour les femmes.

Les tâches domestiques donnent lieu à une répartition différente selon les domaines. Les pères collaborent très peu au lavage et au repassage (7%), au nettoyage et au rangement (17%) ainsi qu'à la préparation des repas (24%). En revanche, ils participent aux jeux avec les enfants et à leurs devoirs scolaires dans une mesure nettement plus importante. Leur engagement équivaut à 70% du temps consacré par les mères.

Un constat qui reste sombre même si la répartition des tâches a connu une progression. Il faut aussi admettre que de nombreuses femmes se complaisent dans cette vie d'enfer et ne cherchent pas à aider les hommes à trouver leur place, à demander par exemple d'inscrire dans la loi un congé parental.

## 4 Que se passe-t-il à l'étranger?

Les hommes suisses seraient-ils plus matcho que les autres? Seraient-ils moins impliqués dans la vie familiale que leurs homologues étrangers. Une étude a été réalisée dans 7 pays membres de l'Union européenne – Finlande France, Allemagne, Grèce, Italie, Pays-Bas et Portugal. Le volume des tâches domestiques et familiales y varie, selon le type de ménage, à peu près dans une même mesure que dans notre pays. La participation des Hel-

vêtes est comparable à celles des Allemands ou des Finlandais. Elle est dans la moyenne européenne. Mieux. Les Suissesses sont plus nombreuses à exercer une activité lucrative et accomplissent en général moins d'heure de travail domestique que les européennes.

La conséquence directe de cette extériorisation du travail féminin est que les mères ont moins de temps à consacrer à leurs enfants et qu'elles ont besoin d'être aidées. Cet appel lancé par les mères s'adresse selon les préférences, selon les disponibilités offertes et les selon les ressources financières à des structures d'accueil à des assistantes maternelles mais je dirai en priorité aux pères.

## 5 Le père idéal

S'il fallait désigner le père idéal du XXI<sup>e</sup> siècle, pour la femme qui travaille comme pour celle qui ne travaille pas, je le qualifierai de père présent au sens d'investi, de disponible, de participant et aussi au sens de responsable, de conscient de sa fonction de parent de sexe masculin. Présent physiquement et psychiquement. Présent par opposition à absent, à l'intermittent, à défaillant. Présent mais aussi nécessairement imparfait.

Etre père, c'est en ce sens offrir de son temps, de son énergie, de son savoir. C'est offrir de soi-même pour partager avec son enfant sans pour autant attendre une rétribution.

Un père impliqué mais aussi un père différencié comme le définit très justement Jean Le Camus. Je le cite: «Etre impliqué pour le père, c'est être là, engagé dans le concret des tâches quotidiennes du parentage et sur le mode de l'intervention directe, être investi y compris émotionnellement dans l'accompagnement de l'enfant. Etre différencié, c'est d'avoir fait le choix d'assurer la non-similitude des sexes

père-mère père-fille et la non-similitude des générations, père-enfant. C'est être conscient de l'importance éducative de ces différences et respectueux des normes dictées par cet invariant universel».

Concrètement être impliqué et différencié, je cite encore Jean Le Camus «pour un père, c'est donc accepter à la fois de passer un temps quantitativement significatif et psychologiquement ajusté avec son enfant dans les soins, le jeu, l'éducation familiale et de tenir la place définie par le double statut d'homme et d'adulte. En d'autres termes, il ne suffit pas d'être impliqué, il ne suffit pas d'être différencié, il convient d'être autant que possible, les deux à la fois et de tendre vers l'intégration, jamais achevée, des deux attitudes». Une analyse à laquelle j'adhère complètement.

## 6 Une fonction socialisante

Un père impliqué et engagé doit aussi avoir une fonction socialisante comme l'affirme Jean Le Camus. «Etre un repère, le représentant des valeurs et l'incarnation du lien social. Le père doit contribuer à aider l'enfant à s'ouvrir au monde des autres, à acquérir le pouvoir de contrôle et le désir d'affirmation positive de soi. Il est indispensable qu'au moment où l'autorité parentale est remise en question, où les parents sont accusés de démissionner et de recourir aux psychologues, que le père joue ce rôle d'interface entre la famille et la société, à assumer le conflit avec la génération montante».

Pour un enfant, il est essentiel d'avoir la possibilité d'intégrer dans son histoire les effets de structuration que la psychiatrie et la psychanalyse attribuent consensuellement à la fonction du père, véritable colonne vertébrale qui permet comme aime à le dire Collette Chiland, de «garder la tête haute». On sait désormais que la présence rassurante du père pendant les

deux premières années de la vie à tendance à rendre l'enfant plus acceptant et plus interactif vis-à-vis d'un inconnu.

## 7 Et l'autorité me direz-vous ?

Réduire la fonction de la mère à l'apport de tendresse et la fonction du père l'apport d'autorité conduit dans les temps actuels à une véritable impasse. Je n'estime pas comme Jean Le Camus que les fonctions de la mère et du père soient opposées au point qu'on doive les définir comme totalement hétérogènes et inconciliables, sous prétexte qu'elles sont biologiquement différenciées. Les études montrent d'ailleurs l'archaïsme d'une telle dichotomie.

La plupart des «psy» admettent que l'autorité doit être assurée par les deux parents. Il n'y a pas seulement que le père qui soit sévère. La mère peut s'engager elle aussi, sur le registre des interdits, du contrôle et de la sanction. C'est ce qu'elle fait et c'est que je fais. Elle emprunte cette voie d'autant plus ouvertement qu'elle passe encore maintenant beaucoup plus de temps que son compagnon en présence de l'enfant et qu'elle a beaucoup plus souvent que lui à se confronter à ses sollicitations.

## 8 L'amour paternel

D'un autre côté, j'attends que le père s'engage sur le registre des échanges d'ordre affectif et de la tendresse. L'amour paternel ne s'exprime pas nécessairement dans les formes qu'emprunte l'amour maternel mais il est aussi sincère et aussi fort. Je fonds chaque fois que je vois ma fille se jeter dans les bras de son père et lui raconter ses petites histoires.

Il ne suffit pas d'exhorter les pères à s'investir. Il faut encore préciser les modalités de l'implication, indiquer les orientations dans lesquelles ils peuvent mettre en

acte leur participation et prendre les mesures qui permettent et facilitent cet engagement.

## 9 Une contribution multidimensionnelle

Pour moi, la présence du père commence dès qu'émerge le désir d'avoir un enfant. Pas seulement quand l'enfant parle, pas seulement quand il se déplace, pas seulement quand les échanges deviennent intéressants mais d'emblée et si possible avant la naissance. De plus en plus de pères assistent aujourd'hui aux examens d'échographie, aux séances de préparation à l'accouchement. Ce qui ne fut pas mon cas. Mon compagnon effectuait à ce moment-là une traversée de l'Atlantique. Mais il était auprès de moi lors de l'accouchement. Et c'est lui qui a donné le premier bain à sa fille dès qu'elle a poussé ses premiers cris.

Il faudrait que ces démarches se généralisent et que les hommes soient préparés à vivre le devenir père, le processus de paternalisation, avec autant de sérieux que les femmes qui se préparent à devenir mères et à vivre le processus de maternelisation. Si le père est présent dès le commencement, il va pouvoir s'investir dans l'ensemble des activités au cours desquelles s'opérationnalise la fonction de parent et au cours desquelles l'enfant co-construit son développement.

Comme le dit Jean Le Camus: «dans la mesure du possible, le père doit prendre sa part de travail parental dans les activités de soins, mais aussi, dans les jeux qui ponctuent l'évolution sensori-motrice et psychique et encore dans les activités préscolaires, scolaires, et périscolaires qui constituent l'emploi du temps habituel d'un enfant».

Le papa de Marie-Frédérique a dès le début non seulement donné le biberon, lan-

gé, promener sa fille. C'est lui qui lui a fait faire sa première promenade alors que j'étais occupé au Palais fédéral, un fameux 6 décembre 1992, journée d'élection sous la coupole fédérale. C'est lui ensuite qui l'a conduit chaque matin à l'école enfantine. Maître de son agenda, il allait une heure plus tard au travail. Quitte à ce que ses soirées durent plus longtemps. Et dernièrement, il me confiait qu'il n'a jamais regretté ces petits moments privilégiés. Des moments de bonheur qui ont créé une très grande complicité entre eux.

C'est lui aussi qui l'a initié à la musique et au sport, plus particulièrement au ski, à la voile et à la marche. Aujourd'hui encore, il prend son temps pour la faire répéter son violon ou la préparer aux examens de sol-fège. Là encore, un moment de connivence comme lorsqu'ils s'en vont les deux régater sur le Léman ou dévaler les pistes de ski. J'ai toujours respecté ces moments et leur complicité. Toutes ces démarches se sont faites le naturellement du monde.

Finalement, ce que j'attends d'un père est une contribution multidimensionnelle. Une présence directe et sur tous les fronts.

Il est vrai que lorsque survient le divorce ou la séparation, il faut faire en sorte de préserver la coparentalité. Pour moi, il me paraît évident que les deux parents restent de façon égale responsables de l'accompagnement éducatif de l'enfant, car celui-ci continue à avoir besoin paritairement de sa mère et de son père. Ce n'est pas chose facile et chacun sait qu'au terme de la rupture un nombre élevé d'enfants sont malheureusement coupés de leur père.

## **10 Comment pousser l'implication des pères?**

Par-delà, les lamentations, les cris d'indignation et de désespoir, il faut trouver les moyens d'offrir des perspectives,

suggérer des solutions ambitieuses. Ne pas se contenter de colmater des brèches mais agir avant la rupture et l'effritement du lien père-enfant comme le souligne Jean Le Camus. D'autant plus qu'une implication plus importante et constante des pères dans leur rôle est de plus en plus souhaitée. Ce vœu découle aussi du principe d'égalité mais aussi des droits de l'enfant. Il s'agit dès lors de réfléchir aux dispositifs qui au plan institutionnel pourront amener les hommes à endosser leurs responsabilités parentales et les extraire de la culture de la masculinité.

Jean Le Camus ainsi que Marianne Modak et Clothilde Palazzo dans leur étude sur les modèles de paternité lancent quelques pistes qui pourraient donner des idées à nos éducateurs mais surtout à nos politiciens.

Voyons ces propositions:

1) Expliquer d'abord l'importance de la famille à tous les âges de la vie. Les mesures préventives en vue d'une paternité impliquée se prennent aussi en amont, c'est-à-dire à l'école qui forme la vie sociale et les rapports sociaux.

«Evoquer la différence des sexes au plan biologique et au plan affectif comme on le fait à présent ne suffit pas. Il faut aussi en monter les effets sociaux. Dans cette optique, on pourrait concevoir une série de cours destinés aux enfants, préadolescents et adolescents sur le travail qui les attend comme parent. Cela permettrait de socialiser la parentalité, de la symboliser sur une base non-sexiste et favoriser ainsi une éducation qui n'assigne pas les tâches en fonction du sexe» relèvent très justement Marianne Modka et Clothilde Palazzo.

2) Appliquer une politique familiale qui favorise un meilleur partage. La politique familiale doit privilégier l'aide matérielle et morale aux plus démunis mais elle doit

aussi chercher à donner la possibilité aux pères d'être plus présents auprès des enfants et aux mères d'être mieux relayées dans les tâches de soins et d'éducation. Les enfants pourraient tirer bénéfice d'une meilleure harmonisation de la vie professionnelle et de la vie familiale. Et toutes les mesures qui iront dans ce sens comme le développement des structures d'accueil seront les bienvenues.

3) Inventer une politique économique et sociale qui favorise l'exercice de la coparentalité. Chez les hommes, le travail reste un facteur central de la construction de leur identité. Auraient-ils plus de disponibilité, travailleraient-ils moins, cela les amènerait-il à se consacrer davantage à leur enfant? Cela n'est pas sûr. Mais on peut prendre le parti et envisager que le temps libéré et aménagé dans le cadre du couple amènerait progressivement les pères à s'impliquer.

Pourquoi les pères ne jouiraient-ils pas d'un congé parental, un congé parental? La Suisse vient de se doter d'un congé maternité. Toutefois l'idée d'un congé parental est encore perçue comme utopique comme le démontrent l'étude de Marianne Modak et Clothilde Palazzo. Pourtant en 1996, les ministres européens chargés des affaires sociales ont adopté le congé parental minimum de trois mois tout en laissant aux Etats une marge de manœuvre très grande quant au taux de rémunération du congé et sa répartition entre les parents.

La Suède par exemple offre deux semaines aux pères et un congé parental de 450 jours à répartir entre le père et la mère avec une allocation de 80% du revenu de celui qui prend le congé pendant 300 jours. Les expériences faites dans les pays du Nord montrent que le congé parental à choix profite à une minorité bien dotée culturellement et économiquement et qu'il n'incite pas les pères à en prendre une partie. Ce congé devrait comporter

une dimension contraignante pour que les pères en profitent comme le font remarquer Marianne Modak et Clothilde Palazzo.

Pourquoi non plus ne pas imaginer un congé parental qui deviendrait fractionnable, ou partagé entre les deux parents. Nos politiciens devraient s'investir dans ce dossier et lancer le débat. Il n'est jamais trop tôt pour agir. Il a fallu plus de 50 ans pour que le congé maternité voie enfin le jour.

L'emploi à temps partiel est aussi une solution qui permet de se consacrer davantage à la famille. Mais cette alternative présente des inconvénients de taille tels le salaire partiel et un statut moindre. Si certaines entreprises sont prêtes à diminuer le temps de travail même pour leurs cadres, il faut souligner que la majorité d'entre elles sont très réticentes à le faire et sont plus enclines à perpétuer une culture d'entreprise fondée sur l'image d'hommes entièrement dédiés à leur carrière. Et les hommes se montrent toujours très réticents à cette conception du travail. Ils sont encore peu nombreux à accepter de faire un tel sacrifice.

4) Investissement plus grand des pères dans les tâches ménagères. Mais aussi dans le domaine des soins. Il n'est plus choquant de voir des pères donner le biberon et le bain, changer la couche.

5) Investissement aussi plus grand dans les activités d'éveil et d'éducation ainsi que dans les loisirs. Le père a toute la capacité et la sensibilité pour accompagner le développement multidimensionnel de son enfant. Le problème est seulement qu'il accepte de s'y engager, qu'il y consacre un temps suffisant, qu'il y tienne sa juste place.

6) Mise sur pied de cours à l'intention exclusive des futurs pères, c'est-à-dire en les accueillant pour eux-mêmes et non pas en

tant qu'accompagnant de Madame. Ainsi la fondation PROFA, Service de consultation de planning familial et de grossesse propose déjà une partie de ces cours afin de mieux tenir compte des préférences et des souhaits masculins. C'est aussi l'occasion d'ouvrir un espace de rencontre et de discussion pour les pères.

7) Rendre visible la paternité comme compétence. Pour ma part, je n'ai jamais mis en doute les compétences du papa de Marie-Frédérique. J'ai toujours été convaincue qu'il assurait en toutes circonstances. Dans ce domaine, il y a un effort d'information à faire. De démontrer que la parentalité nécessite des compétences qui s'apprennent par l'expérience. Cet apprentissage s'applique autant aux pères qu'aux mères. Aucun des deux n'étant à priori et par essence plus compétent dans ce domaine.

8) Favoriser l'engagement de personnel masculin dans les crèches, les lieux d'accueil de l'enfant. Dès que l'enfant n'est pas élevé au domicile par sa mère, il est confié presque toujours à des femmes qui ont pour mission d'assurer les fonctions habituellement dévolues à la mère. Cet état de fait résulte d'une longue tradition de représentations et de pratiques. Pour rééquilibrer les effectifs, il faudrait s'attaquer sérieusement aux stéréotypes générateurs de conservatisme. Car les raisons principales du blocage sont d'ordre culturel.

## 11 Le père doit trouver sa place

Vous aurez donc compris que sans minimiser l'apport essentiel de la mère, j'accorde à la fonction du père et aux relations père-enfant une importance décisive. Si je me résume j'attends que le père exerce une influence positive sur l'ensemble des dimensions de la personnalité de l'enfant et pas seulement sur la construction de l'identité et des fonde-

ments du sens moral. Ce travail d'éveil, d'éducation n'est pas réservé à la mère. Je crois qu'on ne peut plus en rester à la politique du tout maternel. Le père doit pouvoir trouver sa place dès le commencement. Un bon sujet de réflexion encore pour nos politiciens et les inciter à découvrir et à proposer les voies du changement.

Pour conclure je citerai encore une des remarques de Jean Le Camus qui a longuement enquêté. «Le bénéfice principal de la participation primaire du père concerne la mère et le père lui-même. Au cours de plusieurs enquêtes conduites auprès de parents de jeunes enfants, nous avons relevé qu'à la quasi-unanimité, les femmes souhaitaient et approuvaient l'engagement de leur conjoint avant, pendant et après la naissance de l'enfant».

Et d'ajouter: «certes, ce n'est pas demain que les pères vont partager les tâches de soins et d'éducation précoce à égalité avec leurs compagne; qu'ils vont être aussi nombreux que les mères à prendre le congé parental ou à s'engager dans les professions de la petite enfance; ou encore qu'à l'occasion du divorce, ils vont être aussi nombreux que les mères à demander et surtout à obtenir la résidence des enfants. Mais le père est fondamentalement et d'un bout à l'autre de la psychogenèse celui qui dit oui dans l'acceptation fondatrice de sa contribution de parent au masculin. Le vrai père, c'est lui qui, depuis sa place d'être sexué, dit, oui j'assume lors des différentes étapes de l'évolution de son enfant.»<sup>8</sup>

---

<sup>8</sup> Voir plus particulièrement Jean Le Camus, Pères et bébés, Montréal 2003

Roland Lüthi

## Trennungs- und Scheidungsväter vor neuen Herausforderungen

Ich bin heute Vater einer erwachsenen Tochter.

Ich war Trennungsvater, Scheidungsvater, alleinerziehender Vater und auch Stiefvater.

Dabei fing alles ganz normal an: Auch ich war mal verliebt, bald verheiratet, Ehemann und bald auch Vater. Was war ich für ein Vatertyp. Wie gestaltete ich mein Leben? Was war mir damals wichtig? Ich war im Begriff, Karriere zu machen, genauso wie Herr Hunold, dessen Geschichte ich Ihnen nun vorlesen werde:

### Hunold, Manager und Familienvater<sup>9</sup>

*Hunold kann auch abschalten und nur für die Familie dasein. In der Regel Ende Juli. Dann lässt er die Firma Firma sein und geht in die Sommerferien. Zwar nicht vier Wochen wie Linda und die Kinder, aber immerhin zehn Tage. Es kommt ja nicht in erster Linie auf die Länge an, die Intensität ist es, die zählt. Und in puncto Intensität ist Hunold stark.*

*Er kommt so Mitte der zweiten Woche und meidet damit die gehässigen ersten Tage. Bei seiner Ankunft sind die Sonnenschutzfaktoren schon runter auf zehn, und An-nina (7) und Terry (9) wissen, wo es die beste Pizza gibt und was „ein Magnum mit Mandelsplitter“ in der Landessprache*

*heisst. Linda ist braun genug für die neue Feriengarderobe und bewegt sich mit der Nonchalance einer erschöpften Mutter von zwei kleinen Kindern nach zehn Tagen Kampf gegen Ultraviolett, Quallen, Hitze und unterschiedliche Auffassungen in fast allen Fragen des täglichen Lebens. Wenn Hunold ankommt, ist die Familie bereit für ihn.*

*Den Abend nach seiner Ankunft widmet er Linda. Sobald sie die Kinder ins Bett gebracht hat, besitzt sie seine ungeteilte Aufmerksamkeit. Dann kann sie ihm einmal all das erzählen, wofür ihm sonst seine Managementaufgaben (letztlich ja seine Aufgaben als Ernährer) keine Zeit lassen. Das ist der Moment, wo er zuhört, wo er alles wissen will über die kleinen Sorgen und Sensationchen des Alltags einer Mutter zweier Kinder und Frau eines Executive Vice President der Schweizer Niederlassung eines internationalen Markenartiklers. Wenn es nicht zu spät wird oder einer seiner praktischen Ratschläge zu Haushaltführung oder Kindererziehung zu einer Verstimmung geführt hat, intensiviert er nach dem Zubettgehen die Beziehung auch noch über das rein Geistige hinaus.*

*Der Tag gehört dann der ganzen Familie. Er beginnt mit dem gemeinsamen Frühstück. Sich hinsetzen, sich zuwenden. „Wie würdest du Qualle schreiben, An-nina?“ – „Wie heisst das Land, wo wir sind, und wie seine Hauptstadt, Terry?“ Kinder sind ja so wissensdurstig.*

*Das Programm des ersten Tages sieht keinen Strandbesuch vor. Das hat vor allem pädagogische Gründe. Hunold will mit dieser unpopulären Massnahme seine natürliche Autorität von Anfang an wiederherstellen, Kinder brauchen Führung, sie wollen, dass ihnen jemand sagt, wo es langgeht. Natürlich ist das im Normalfall Linda, aber kann eine Mutter auf die Länge den Vater ersetzen? Ein Tag ohne die Ablenkung des Strandlebens verbessert*

<sup>9</sup> Auszug: Suter Martin, Business Class, Geschichte aus der Welt des Managements, Diogenes Verlag, Zürich 2000

die Intensität des Zusammenseins. Und auch die persönliche Erreichbarkeit am ersten Tag seiner Firmenabwesenheit.

Hunold beschäftigt sich also rückhaltlos mit seinen Kindern. Was sind das für kleine Menschlein, die er hier führt, für die er sorgt, die zu ihm aufschauen, die ihm vertrauen? Welche seiner Bewegungen, Züge, Charaktereigenschaften, Talente entdeckt er in ihnen wieder? Wie kann er wecken, motivieren, fördern?

Er versucht ihnen die Landessprache des Ferienortes näher zu bringen, denn Kinder lernen Sprachen ja so leicht. Er bemüht sich, ihren Ekel vor Fisch zu überwinden, denn Kinder brauchen Phosphor und Magnesium. Er erzählt ihnen ausführlich über seine Tätigkeit als Executive Vice President, denn Kinder wollen wissen: Was ist das für eine Mensch, mein Papi? Was tut er, wenn er am Morgen früh weggeht und am Abend spät zurückkommt?

Im Bett nach dem ersten gemeinsamen Ferientag fragt Annina ihre Mutter: „Wieviel Mal schlafen, bis Papi wieder arbeiten muss?“

„Acht mal“ antwortet Linda Hunold ohne nachzurechnen.



Zwischen Hunold und mir gibt es einen gewichtigen Unterschied. Meine Gemahlin

kam gar nicht erst wieder zurück. Das Mädchen kam allein. Ich holte es am Flughafen ab. Ich war quasi über Nacht alleinerziehend geworden. Völlig unerwartet, wie ein Blitz aus heiterem Himmel. Ich war – allein, erschrocken, durcheinander, wie gelähmt, musste arbeiten, zum Kind und zur Katze schauen, gefühllos, wütend, erniedrigt...

Keine Spur von Herausforderung. Alles war eine massive Überforderung. Nun – mit Hilfe von Freunden, Nachbarn, Therapeuten bekam ich es langsam in den Griff. Ich konnte mir schon bald die Frage stellen, wie es nun weitergehen konnte. (Meine 9-jährige Tochter kratzte die Kurve übrigens wesentlich schneller...) Ich wollte die Herausforderung packen. Bei mir hiess sie: Ich bin und bleibe ein alleinerziehender Vater. Worauf ich mich einliess, wusste ich nicht. Es erging mir wahrscheinlich wie den meisten Vätern. Es war wie: „On ne sait pas où on va, mais on y va!“

Ich werde Ihnen nun aufzeigen, welchen Herausforderungen Trennungs- und Scheidungsväter im Umgang mit sich selber begegnen:

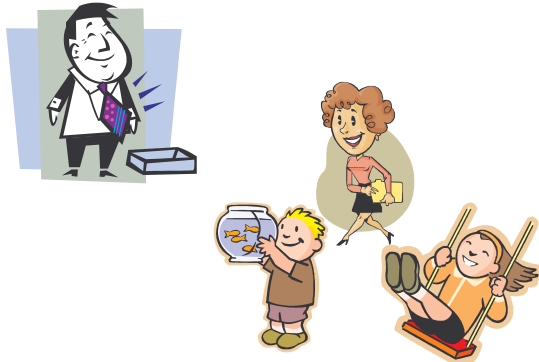
Wir reden über das System „Familie“. Der erste zentrale und wichtigste Schritt der Trennungs- und Scheidungsvater muss darin bestehen, dass es ihm gelingt, auch in der getrennten Rolle als Vater – das Kind ins Zentrum zu stellen. Ganz schnell ist es notwendig, dass die getrennten Eltern, eine „funktionelle Beziehung zur Förderung der optimalen Entwicklung des gemeinsamen Kindes“ entwickeln. Konkret heisst das, dass beide gemeinsam und je einzeln „optimale Rahmenbedingungen (materiell, Beziehungsqualitäten, Rollenbilder, Verbindlichkeiten, Sorgfalt, Werte und Normen, etc.) für das Kind schaffen“.

Als erstes geht es darum, die neue, unbekannte Situation differenziert wahrzunehmen und als Herausforderung sehen, ver-

stehen und akzeptieren zu wollen. Dazu braucht der Trennungs- und Scheidungsvater:

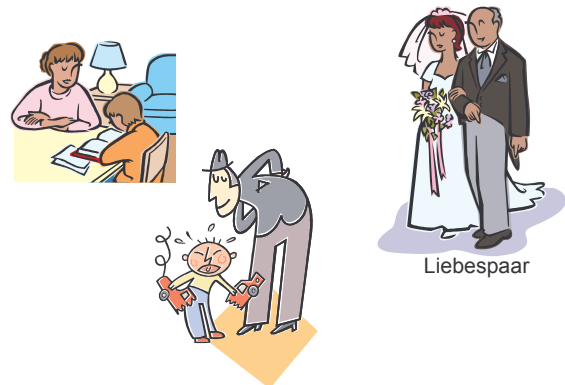
### 1 System- und Rollenkompetenz

Theoretisch gesehen sind „Eltern“ ein Teilsystem des Familiensystems, wie Liebespaar oder Ehepartner.



Der Vater muss begreifen, dass sein bisheriges System „Familie“ auseinandergebrochen ist. Und zwar führt der Konflikt im Teilsystem „Liebesbeziehung“ oder „Ehepartner“ zum Scherbenhaufen. Immer bleibt jedoch das Teilsystem „Vater, Mutter, Kind“ bestehen. Der Trennungs- und Scheidungsvater ist nun aufge- bzw. vielmehr herausgefordert kein Durcheinander zu machen. Der Vater hat die Lernaufgabe, die Teilsysteme „Paar“ und „Eltern“ auseinanderzuhalten. Die Streitereien sind strikt nur im Teilsystem „Beziehung/Ehepaar/Partnerschaft“ auszutragen. Machtkämpfe dürfen nicht ins Teilsystem „Eltern“ übertragen werden. D.h. auch, das sich am Partner Revanchieren, sich Rächen im Teilsystem „Eltern“ darf nicht sein. Erst recht nicht, weil ja das Wohl des Kindes im Zentrum steht / stehen muss. Kinder sind nicht die Manövriermasse zum Streiten. Wie schwierig diese Aufgabe ist, zeigen die offiziellen Rollen, die die Gesellschaft für Väter zur Verfügung hat. „Mann“ ist entweder „Vater“ oder „Stiefvater“. In den neuen Beziehungsformen gibt es jedoch auch, insbesondere aus der

Sicht des Kindes: „der Freund der Mutter“, „der Typ“, (Dialog zwischen der pubertierenden Tochter und der Mutter: „Du Mam, wer ist dieser Typ, den Du ab und zu hererschleppst und der früh am Morgen wieder verschwindet...?“), das „männliche Patchworkfamily-Mitglied“, etc. Mehr bietet die Sprache unserer Gesellschaft nicht. Der Trennungs- und Scheidungsvater hat es nicht leicht. Seine Identität ist ihm abhanden gekommen. Er ist zwar noch Vater, aber reduziert auf z.B die Funktion „des Zahlvaters“. Er ist nicht nur gezwungen, sich die Frage zu stellen, „wie will ich meine Rolle als Vater definieren“, er ist meist sogar vor die Frage gestellt: „Wer bin ich überhaupt noch...?“



Liebespaar

Er muss weitere Kompetenzen entwickeln:

### 2 Prozesskompetenz



Prozesskompetenz heisst, sich bewusst sein oder mindestens in der Adoleszenzphase (nach Kappeler) merken, dass Leben Entwicklung ist. Wesentliche Elemente dabei sind:

- Verhalten hat Konsequenzen.
- Gewisse Entscheidungen gehen auf Kosten der individuellen Frei-

heit und daraus folgt eine irreversible Verantwortung für Jahre.

- Prozesskompetenz heisst auch: Beziehungen pflegen, in der Gegenwart leben und den Vateralltag gestalten. Qualität ist gefragt. Und Zeit ist gefragt.
- Liebe und Beziehungen verändern sich. Das merken und Neues gestalten.
- Die Trennung geschieht auf Paarebene, nicht auf der Elternebene
- Den Vateralltag und Arbeitsalltag gestalten - als Ganzes.

Es wird viel darüber gesprochen, dass die Unternehmen den Vätern nicht zugestehen, Teilzeit zu arbeiten. Hier gilt es deutlich zu betonen, dass es „das Unternehmen“ nicht gibt. Unternehmen bestehen aus Menschen. Unternehmen sind eine Anzahl Menschen, die in bestimmten Strukturen ein gemeinsames Ziel verfolgen, das Unternehmensziel. Wir müssen aufhören, die Väter in den Betrieben mit Samthandschuhen anzupacken und Programme zu entwickeln, damit sie „den Spagat zwischen dem Vatersein und der Karriere besser schaffen“. Wir leben in einer Männergesellschaft. D.h. wir haben zu akzeptieren, dass ein Teil dieser Männer als Väter keine Veränderung des Vaterbildes und der Vaterrolle wollen.

Noch deutlicher: Wir müssen begreifen, dass ein Teil dieser Väter im Unternehmen ihre Kinder verleugnen, Geschäftsleitungsväter andere Väter drangsaliieren und nicht zulassen, dass das Vaterbild neue Fassetten erhalten kann, dass bei Reorganisationen Väter von Vätern auf die Strasse gestellt werden, ungeachtet der Zukunft der betroffenen Kinder. Dazu gehört auch, dass sich Väter nicht kompetent genug organisieren (wollen), damit Teilzeitvatersein gesellschaftsfähiger wird. Prozesskompetenz heisst auch, nicht einfach Druck zu machen oder sich undifferenziert zu beklagen sondern mikropolitisch geschickt Einfluss zu nehmen. Dazu

ein Beispiel aus meinem alleinerziehenden Alltag: Meine Kollegen wussten, dass ich ab 11.30 weg bin, um mit meiner Tochter das Mittagessen zu kochen. Auch bei Sitzungen. In Sitzungen habe ich jedoch ab und zu Kollegen gefragt: „Du, was gibt es heute bei Dir zuhause zum Mittagessen?“ was grosses Erstaunen auslöste, denn Führungskräfte befassen sich nicht mit einer solchen Frage.

### 3 Selbstkompetenz

Trennungs- und Scheidungsväter brauchen ein eigenes Selbstverständnis zu Fragen wie: „Wer bin ich, was will ich jetzt heute und morgen in meinen unterschiedlichen Rollen, was habe ich für Bedürfnisse, welches sind meine Feindbilder, welches meine Lebensbewältigungskonzepte etc.“.

Selbstkompetenz heisst auch: Bewusst, verbindlich und deutlich zu merken: „Ich bin Vater“ und sich die Frage zu beantworten: „Was für ein Vater will ich sein, worum geht es mir (siehe oben), was ist mir in meinem Vatersein wichtig, welchen Stellenwert hat mein Kind in meinem Leben (gegenüber meiner Karriere) etc.“

Selbstkompetenz heisst auch, bestehende, eigene Konzepte zum Leben zu verändern und neue Bewältigungs- und Handlungskonzepte zu entwickeln. Z.B. „Was ist mir neu, ab jetzt in meinem eigenen Leben und Erleben wichtig, was will ich verändern, wie schaffe ich das, was brauche ich dazu, wie nutze ich welche Ressourcen“ etc. Es geht darum, dass der Scheidungsvater akzeptiert und sich sagt: „Ich habe kein anderes Leben, als dasjenige, das ich habe und lebe. Und da gehören Höhen und Tiefen, Erfolg und Misserfolg, Spannung und Entspannung etc. dazu.“ Es kann sein, dass dann ein Vater sagt: ich will alleinerziehender Vater werden und 120% arbeiten. Gerade in der Krise ist es dem Mann - muss es der Vater

sich ermöglichen, sich in einen Prozess begeben zu können, der ihn zu neuen Entscheidungen führt. Nehmen Sie mich: Ich hatte die einmalige Chance eine Entscheidung zu fällen: „Will ich ab jetzt Vater sein, professionell, richtig!“ Ich wusste nicht, was mich erwartete – und entschied mich dafür; für das Kind, für das Vatersein; für eine gemeinsame Zukunft!

Und wie wäre es, wenn der Vater bei sich auf die Suche nach den Ursachen für das Scheitern der Beziehung gehen würde...<sup>10</sup>

#### 4 Kommunikative Kompetenz



Kommunikative Kompetenz als Vater ist bald beschrieben. Es sind all die Fähigkeiten, die ein Mensch braucht, um eine gute, tragfähige Beziehung zu pflegen. Einige Beispiele:

- Da sein, Zeit haben, auf die Bedürfnisse des Kindes eingehen.
- Zuhören und reden.
- Gefühle und Ausdruck von Zärtlichkeit.

<sup>10</sup> Siehe dazu das Salutogenese-Konzept von Antonovsky, Anton, in Erfolgsfaktor Gesundheit, Hrg. Bögle, Reinhard, Lüthi Roland, Haupt Verlag 2000

- Engagement, Interesse, Empathie
- Verbindlichkeit zeigen, Abmachungen wie Besuchstage zuverlässig einhalten.
- Vorbildhaftes, konsistentes Rollenverhalten als Vater.

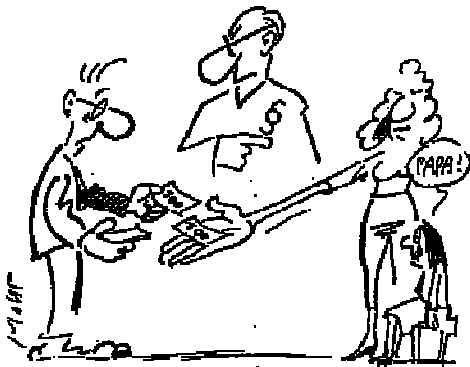
Kennen Sie die Bildchen mit dem süßen Paar mit dem Titel: „Liebe ist...“ Das meine ich!

Übrigens: 50% der Scheidungsväter haben ihre Kinder nach zwei Jahren vergessen...

#### 5 Juristische Kompetenz

Trennungs- und Scheidungsväter sind auch mit dem Gesetz und Gerichten konfrontiert. Daher ist es sehr wichtig, sich in diesem Feld kundig zu machen. Gerade in letzter Zeit wird im Zusammenhang mit dem „Sorgerecht“ in den Medien viel Unsinn aus dem Munde von geplagten Vätern verbreitet. Das meine ich. Es wäre einigen dieser Väter gut angestanden, sich vorgängig informiert zu haben. Juristische Kompetenz bedeutet also z.B.:

- Wissen, dass es Gesetze gibt und Richter diese interpretieren.
- Sich genügend zu informieren um eine eigene juristisch fundierte Meinung bilden zu können. Und als Konsequenz beim Gericht die beste Lösung für das Kind durchsetzen.
- Sich im juristischen Streit sittlich und ethisch korrekt verhalten (Fairness).
- Keine unwahren Behauptungen in die Medien setzen. Z.B. Richter legen die Abmachungen (und Alimente) fest – nicht die „Knallhärte“ der Mütter.
- Wissen und akzeptieren, dass „die Aufzucht des Kindes“ Geld kostet. D.h. Geld braucht es immer und damit auch die juristische Funktion des „Zahlvaters“.



## 6 Kompetenz im Netzwerken

Trennungs- und Scheidungsvätern ist das Leben einfacher, wenn es ihnen gelingt, sich in einem tragenden und unterstützenden Netzwerk von Kollegen/Kolleginnen, Freunden und Nachbarn zu bewegen. „Netzwerken“ d.h. sich ein solches Netz aufbauen und es pflegen ist ein bedeutende Kompetenz, die es zu erwerben oder weiterzuentwickeln gilt.<sup>11</sup>

## 7 Gesellschaftskompetenz

Väter, und damit auch Trennungs- und Scheidungsväter müssen lernen zu akzeptieren, dass sie nicht nur Teil einer von Männern geschaffenen Männerwelt sind sondern durch eine undifferenzierte Haltung als Vater sie diese Welt stabilisieren, indem sie ihre Vaterrolle und ihre Kinder verleugnen.

Gesellschaftskompetenz besteht z.B. darin:

- zu merken, dass es „das Unternehmen“ nicht gibt. Was es gibt sind Menschen, die als organisiertes System gemeinsame Zwecke verfolgen. Merkmale wie z.B. „Gewinnmaximierung durch Entlassungen von Personal“ legen Menschen auf unterschiedlichen

Führungsstufen fest. Darunter im Kader und im Management gibt es Väter.

- Als Vater zur Kenntnis zu nehmen, dass die heutige mehr oder weniger feindselige Welt nicht nur von Führungskräften geschaffen und erhalten wird, sondern auch von Vätern.
- das Vatersein als Wert konsequent bis in die Spitze des Unternehmens zu tragen. D.h. unter anderem, sich im Unternehmen als Vater zu „outen“ und (manchmal sogar ultimativ) als ein solcher auftreten.
- Sich mit anderen „modernen“ Vätern, die die eigenen Kinder nicht verleugnen so zu solidarisieren, dass Bewegung in die Unternehmen kommt.
- Dasselbe bei jeder sich bietenden Gelegenheit in der Gesellschaft: Differenziert so auftreten und leben, dass sich eine Entwicklung einstellt in Richtung: „Vatersein ist „geil und sexy“ in allen Formen und Rollen des Vaterseins“.

Stellen wir uns vor, auf einem gemeinsamen Plakat von SVAMV und Pro Familia sagt ein glückliches Kind zu einem anderen „Mein Vater ist geil und sexy, er zahlt die Alimente für mich immer pünktlich!“

Kennen Sie das Lied von Herbert Grönemeyer „Wann ist ein Mann ein Mann, wann ist ...“

In Anlehnung daran stelle ich abschließend die Frage: **Wann ist ein Vater ein Vater?**

<sup>11</sup> Op.cit. Salutogenesekonzept

## ANNEXE

Jean **LE CAMUS**<sup>12</sup>  
Professeur émérite

### Une place pour le père, déjà dans la petite enfance

Grâce à l'apport des chercheurs, des cliniciens et des travailleurs sociaux, on est depuis longtemps convaincu que le rôle du père est essentiel dans le développement de l'enfant d'âge scolaire, de l'adolescent et, en conséquence, du jeune adulte. Vous connaissez tous ici l'ouvrage majeur de Guy Corneau, *Père manquant, fils manqué* (1989)... On est beaucoup moins familiarisé par contre avec l'idée que la présence du père est souhaitable tout au long de la petite enfance et on doit aux psychologues du développement d'avoir fortement contribué à la prise de conscience de la nécessité d'une présence précoce des deux parents et pas uniquement de la mère. Vous savez peut-être que des chercheurs américains ont ouvert la voie au début des années 1970 en définissant le père comme figure d'attachement. Depuis cette époque, de nombreux travaux ont montré qu'un père suffisamment impliqué dans les soins, le jeu, l'éducation première pouvait contribuer également au développement cognitif, à la construction du langage et, plus encore, à la socialisation du jeune enfant. Je rappellerai quelques-unes de ces recherches, en insistant particulièrement sur celles qui ont marqué la dernière décennie. Accessoirement, j'envisagerai deux autres questions que se posent les cliniciens et auxquelles la psychologie du développement apporte des éléments de réponse intéressants: à quel moment de la psychogenèse peut et doit intervenir

<sup>12</sup> Professeur émérite, conférence présentée le 15 mars 2002 à Montréal

le père? Quel est le mécanisme de son action? Pour finir et pour reprendre contact avec les réalités de la vie quotidienne, j'aborderai le problème de la prévention et du traitement social de certaines formes d'absence ou de défaillance du père au travers de trois thèmes: les pères maltraitants, les pères éloignés de leurs enfants à la suite d'un divorce ou d'une séparation, les pères éloignés de leurs enfants à la suite d'une incarcération.

#### 1ERE PARTIE:

#### LES DONNEES SCIENTIFIQUES TIREES DE LA PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

Je vais bien sûr accorder une grande place aux résultats obtenus par les chercheurs mais auparavant, je voudrais délimiter le cadre épistémologique dans lequel s'inscrivent les travaux français et plus spécialement les travaux toulousains (je m'appuierai surtout sur les sept thèses de doctorat que j'ai dirigées).

#### 1. STRATEGIE DE LA RECHERCHE

##### 1.1 *Choix idéologique*

J'adhère totalement au principe de l'égalité parentale, ce que certains appellent la parité père mère, mais sans remettre en cause le principe de la différence des sexes. Sur ce point, je me situe dans la perspective philosophique de Geneviève Fraisse lorsqu'elle écrit: «L'égalité n'est pas une alternative à la différence... l'égalité se pense avec la similitude des hommes et des femmes (sujets adultes, êtres de raison, citoyens...) et avec la différence sexuelle (différence des corps et des fonctions dans la reproduction).» (G. Fraisse, 2001). Les différences dont il sera question ici se rapportent au sexe biologique mais aussi, inséparablement, au sexe social (le genre).

## 1.2 *Choix théorique*

Nos études ne font pas référence à une théorie générale qui aurait l'ampleur et la puissance explicative de la théorie psychanalytique – qui reste chez nous la théorie de référence – mais elles s'intègrent dans des théories locales. Pour l'essentiel, nous prenons appui sur la théorie de l'attachement, la théorie des actes de langage, la théorie des interactions de tutelle (scaffolding de Bruner), la théorie de la socialisation différenciée selon le sexe. Ces théories ne manquent pas de consistance cependant elles ont une portée réduite et une validité limitée.

## 1.3 *Choix méthodologique*

Nos recherches ont pour objet la paternité qu'on pourrait qualifier d'ordinaire: en effet, les études concernant des familles tout venant (dites parfois non cliniques) et nous rencontrons parents et enfants dans leur domicile ou dans leurs milieux habituels de vie. Le plus souvent, il s'agit de familles nucléaires (biparentales) même si notre curiosité scientifique s'étend depuis quelques années aux familles mono-, pluri- ou homoparentales (dans mon ancienne équipe, quelques thèses en cours abordent ces sujets).

Notre approche peut être définie comme expérimentale dans la mesure où les hypothèses mettent en relation des variables explicatives du côté des pères et des variables à expliquer du côté des enfants, dans la mesure aussi où nous faisons largement appel à l'observation, à la description et à la quantification des comportements. À la manière d'autres chercheurs (Pleck, Radin, Nugent...), il nous est arrivé au début de mesurer la liaison entre le degré d'implication du père et tel ou tel aspect du développement de l'enfant mais très rapidement notre préférence est allée

vers l'étude des effets des différentes modalités de la présence du père et vers l'étude comparative des interactions mère enfant et père enfant car ces deux techniques d'étude permettent de comprendre, au moins en partie, le comment et le pourquoi des effets constatés.

## 2. **QUELQUES RESULTATS**

Les résultats de la recherche peuvent être présentés dans trois rubriques interdépendantes: le registre d'influence du père, le moment de son intervention et le mécanisme de son action.

### 2.1 *Le registre d'influence du père*

Les cliniciens ont sûrement raison de souligner l'importance du père dans la construction du surmoi de l'enfant (l'intériorisation de la loi) et dans la construction de l'idéal du moi (l'acquisition de l'identité sexuée) mais le rôle du père ne doit pas être limité à cette action. Si le père est suffisamment présent et suffisamment à sa place de parent masculin, il peut contribuer au développement de bien d'autres dimensions de la personnalité.

#### 2.1.1 *Le père comme agent de socialisation*

Au cours de la première année, le père peut encourager et faciliter la conquête de la confiance en soi et la marche vers autrui. Dans notre équipe de «Psychologie du jeune enfant», Chantal Zaouche-Gaudron a montré en 1995 que des bébés de 9 mois qui appartenaient à des couples où le père avait été identifié lors d'entretiens comme «impliqués» et psychologiquement «différenciés de la mère» se montraient plus en sécurité, moins paniqués lorsque le père quittait la salle de jeu que des bébés qui appartenaient à des

couples où le père avait été identifié comme «moins différencié», du genre papa-poule (critères de distinction: l'autorité, les interdictions, l'ouverture au monde).

À la même époque, nous avons remarqué avec des bébés d'un an qui venaient régulièrement à la piscine collective que les pères étaient plus enclins que les mères à orienter l'enfant vers le monde des objets et le monde des personnes (animateur, autres parents, autres enfants) et qu'ils se complaisaient moins que leur compagne dans le dialogue ludique du face-à-face.

#### \* **Consolidation de l'identité sexuée**

Après Block, Siégal et quelques autres chercheurs, nous avons noté aussi que déjà au cours des deux premières années, les pères font plus de pression que les mères sur leur bébé pour qu'il adopte des jeux, des modes de relation, des attitudes conformes au rôle de sexe socialement prescrit (phénomène du sex-typing). C'est assez facile à vérifier quand l'enfant est mis en présence de jouets typés comme masculins, féminins ou neutres (cf. la thèse de Zaouche). On sait que le processus de socialisation différenciée selon le sexe de l'enfant s'applique davantage aux bébés garçons qu'aux bébés filles.

#### \* **Préparation à la vie de groupe**

Dans la ligne des travaux assez anciens de Mac Donald et Parke (1984), nous avons vérifié que des enfants de pères convenablement impliqués dans le caregiving se montraient mieux préparés pour aborder les formes élémentaires de la vie de groupe que des enfants qui n'avaient pas bénéficié de cette présence. Je citerai deux études de cet ordre.

Celle de Véronique Bourçois (1993) qui sur des enfants de 3 ans a trouvé les meil-

leurs scores d'intégration sociale (moins d'activité solitaire et plus de jeu «social», plus de contacts «sociaux» et plus de conduites d'affiliation et d'altruisme) dans les familles où le père était qualifié «d'impliqué» dans le parentage et de «différencié de la mère» quant à la fonction éducative.

Celle d'un autre membre de notre équipe, Hélène Ricaud (1998) qui sur des enfants de 3 à 5 ans a établi une liaison positive entre «l'implication différenciée» chez les pères et la capacité de résolution des conflits interpersonnels chez les enfants: ceux qui correspondaient à cette configuration familiale (contrastée avec deux autres configurations supposées moins favorables) s'engageaient plus fréquemment que leurs homologues dans des interactions affiliatives et moins fréquemment dans des interactions agressives. De plus, ils utilisaient préférentiellement l'entente mutuelle pour résoudre les conflits inhérents au cours du jeu et, découverte plus intéressante encore, lorsqu'ils devaient commenter des interactions conflictuelles sur les images d'un livre, ils se disaient en mesure «d'expliquer leur point de vue à leurs camarades», ils acceptaient plus facilement que les autres «la divergence d'opinion sans déboucher nécessairement sur un épisode conflictuel», ils optaient pour l'effet dissuasif de la parole plutôt que pour l'attaque corporelle.

Une 3<sup>ème</sup> thèse préparée par Louis Burgos viendra prochainement préciser l'influence du père sur l'adaptation socio-scolaire de l'enfant de 3 ans : on s'attend à ce que les enfants qui ont bénéficié de la présence d'un père pourvoyeur d'autorité mais aussi d'affection soient les mieux armés pour intégrer les règles de la classe et les habiletés sociales exigées dans le rapport aux petits camarades de l'école maternelle.

L'ensemble de ces travaux porte à croire que le partage des activités avec le père, notamment des jeux de confrontation ludi-

que (petites compétitions, combats simulés...) induit chez l'enfant d'âge préscolaire des attitudes qui facilitent l'adaptation ultérieure à la compréhension des messages affectifs et sociaux des partenaires du groupe ainsi qu'à l'application de la règle, voire au respect de l'arbitre et de l'adversaire. Le chemin vers les autres est plus facile à trouver si le père est là dans sa fonction d'ouvreur, de passeur, de rampe de lancement, s'il est là pour donner à l'enfant ce que Michel Del Castillo appelle «un passeport pour la vie» (De père français, 1998). Je sais que Daniel Paquette partage cette idée et conduit des recherches dans cette direction.

### **2.1.2 Le père comme partenaire didactique**

Pendant des décennies, la recherche s'est focalisée sur les interactions langagières et les interactions de tutelle entre la mère et le jeune enfant. Depuis une vingtaine d'années l'utilisation du paradigme expérimental de la comparaison mère-enfant et père-enfant a permis d'ébaucher le portrait du père interlocuteur et du père tuteur.

#### **2.1.2.1 Le père et le développement du langage**

Les travaux des psycholinguistes ont montré que par-delà les similitudes qui caractérisent le langage des deux parents (répétitions plus fréquentes, tonalité plus aigue...), il existait des spécificités paternelles.

Dans les discours tenus par les mères et les pères observés à la crèche (lors du change), Pécheux et ses collègues de l'Université Paris V (1993) ont constaté que les pères étaient enclins à considérer les bébés comme des personnes plus précocement que les mères:

- ▣ À trois mois: les pères utilisaient trois fois plus souvent que les mères le prénom du bébé, comme si le recours à cette forme de désignation était un moyen de mieux identifier leur enfant (le garçon encore plus que la fille).
- ▣ À 9 mois: les pères commentaient plus que les mères l'autonomie comportementale du bébé au travers de sollicitations et d'interprétations qui pouvaient avoir pour fonction de personnaliser l'enfant (surtout dans les duos père-garçon).

Avec des enfants qui commencent à parler (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années), les études récentes ont permis de tirer plusieurs enseignements:

- ▣ Sur le plan syntaxique, les travaux ont abouti à des résultats contradictoires et il ne semble pas encore possible de conclure à des différences entre langage maternel et paternel.
- ▣ En revanche, sur le plan du vocabulaire, les données se révèlent plus convergentes (Ratner, 1988) et on peut soutenir qu'avec de jeunes enfants les pères ont tendance à faire usage d'un langage qui contient moins de mots familiers et plus de mots techniques que celui des mères (par exemple, les pères diront «léopard», «panthère» là où les mères auront choisi «gros chat»).
- ▣ Avec l'essor des études en pragmatiques (rapport des signes et des interlocuteurs), c'est surtout les différences fonctionnelles qui ont retenu l'attention des chercheurs et on a relevé en particulier que dans les situations «naturelles» les pères tendent plus que les mères à mettre l'enfant en difficulté. C'est ce qu'ont récemment établi Tomasello et ses collègues

(1990): avec des enfants de 15 à 21 mois suivis longitudinalement, ces auteurs ont montré que dans des conversations en présence d'objets, les pères adressaient deux fois plus de requêtes en clarification que les mères. Moins familiers que les mères avec l'univers mental et linguistique des bébés, les pères sont portés à émettre plus de demandes de reformulation et, de ce fait, à exercer une pression sur l'enfant pour qu'il conventionnalise son discours et se rende compréhensible par d'autres personnes que la mère (on a parlé à ce propos du père comme «pont linguistique»).

\* Qu'observe-t-on du côté de l'enfant? les psycholinguistes ont commencé à donner la preuve que l'enfant locuteur s'adaptait précocement à la situation sociale et plus particulièrement à son partenaire conversationnel, mère ou père : il apparaît qu'à partir de 15-18 mois, «les conduites des enfants sont guidées par des connaissances élaborées au cours de leurs expériences communicatives avec les deux parents» (Marcos & al, 1998). Cet ajustement se manifeste dans l'utilisation différenciée des catégories d'actes de langage, notamment des «directifs» (tentatives du locuteur de faire réaliser quelque chose à l'auditeur) et des «expressifs» (qui visent à faire connaître un état psychologique et concernent le locuteur ou l'auditeur). En observant des enfants âgés de 20 à 23 mois, Marcos vient de démontrer que, dans les situations de jeu avec objets, les demandes d'action sont relativement plus nombreuses chez les pères que chez les mères. À leur tour, les enfants adressent proportionnellement plus de demandes d'action au père qu'à la mère. En revanche, la communication avec la mère se caractérise par la production d'expressifs (Marcos & al, 1998). Dès la seconde année,

l'enfant locuteur se montre donc capable de tenir compte des caractéristiques de chacun des deux parents.

J'espère que nous en saurons un peu plus dans un an lorsque Stefan Bartanusz aura soutenu sa thèse de doctorat : cette recherche a pour objet d'évaluer l'incidence du sexe parental (mère/père) et de la culture (France/République Tchèque) sur les modalités de la communication entre l'enfant de 2 ans ½ - 3 ans et ses parents.

### **2.1.2.2 Le père et le développement de l'intelligence**

Le registre des interactions de «tutelle» n'est pas encore très riche en observations qui nous permettraient de comprendre en quoi et pourquoi le style paternel d'encadrement peut se différencier du style maternel. Les travaux de Pratt (1988) et, en France, ceux de Bergonnier-Dupuy (1995) donnent à penser que les différences de représentations du développement et les différences de stratégie mises en œuvre à l'intérieur des deux catégories de parents sont plus déterminantes que les différences liées au sexe parental lui-même: dans cette perspective, l'important tiendrait à la qualité de l'accompagnement fourni par l'adulte expert, plus précisément à son ajustement aux besoins d'aide décelés chez l'enfant novice et pas tellement au statut sexuel de l'adulte parent. Ce n'était pas l'avis de Labrell lorsqu'elle a montré dans sa thèse (1992) qu'au-dessus d'un socle de similitudes apparaissaient diverses spécificités qui dessinaient l'ébauche d'un style d'étayage paternel: plus de mises au défi, plus d'encouragements et moins de gratifications, moins d'aides directes et plus d'indications à la recherche autonome de solutions... autant de traits relatifs non pas aux mécanismes cognitifs proprement dits mais davantage aux conditions affectives et sociales de leur mise en application.

Sommes-nous en mesure de trancher entre les deux séries de propositions avancées ces dernières années ? À ma connaissance, nous avons progressé dans l'estimation du degré de liberté que se donnent les mères et les pères par rapport aux objectifs d'une tâche déterminée: Conner en 1997 a observé avec des enfants de 25-26 mois, que lors d'une activité de résolution de problèmes (bâter une tour avec des blocs), les parents des deux sexes s'affichaient comme également capables d'utiliser des réponses «contingentes» et d'intervenir dans la «zone de sensibilité» mais que lors d'une activité ouverte comme la lecture d'un livre d'images, les pères avaient tendance à rester focalisés sur l'objectif «lire l'histoire» alors que les mères équilibraient le temps passé sur la tâche et le temps passé à explorer à côté de la tâche proprement dite.

### **2.1.3 Le père comme figure d'attachement**

Il est bien loin le temps où sous la pression de Schaffer et d'Ainsworth, Bowlby avait fini par admettre que le père pouvait faire partie des «figures d'attachement» et l'enfant (c'était en 1969, lors de la parution de son ouvrage fondamental). Il est maintenant nettement établi qu'un père suffisamment présent dans les soins et le jeu devient une figure d'attachement au même titre que la mère et les personnes qui sont dans la proximité relationnelle du bébé. L'enfant préfère habituellement la «base de sécurité» maternelle, notamment quand il se sent en difficulté (fatigue, maladie, présence d'étrangers...) mais les fameux critères d'attachement que sont la «protestation lors de la séparation» et la «consolation lors de la réunion» se trouvent satisfaits dans les observations menées en contexte paternel (ces travaux remontent aux années 1970). Grâce à l'utilisation du paradigme de la comparaison mère-bébé et père-bébé en «situation étrange», les études des deux dernières

décennies ont permis de répondre convenablement aux questions relatives à l'homogénéité intracouple du «type» d'attachement, sécurisé – type B – ou insécurisé – types A, C – (Main, 1981 – Grossmann, 1981 – Belsky, 1987 – Fox, 1991...); à la nature des réactions à la personne étrangère (Kromelow, 1990); à la stabilité temporelle du type d'attachement (Cox, 1992 – Volling et Belsky, 1992); à la validité prédictive des comportements d'attachement (Suess, 1992); aux modalités de transmission des «modèles internes opérants» entre chacun des deux parents et l'enfant (Milkovitch et Pierrehumbert, 1988...); à la spécificité des contributions maternelle et paternelle (Grossmann, 1998 – Paquette, 2002). Je n'ai pas assez de temps pour traiter de ces multiples aspects dans le détail mais on peut affirmer que la théorie de l'attachement est devenue, pour une part au moins, une théorie de la paternité. Par contre, on sait peu de choses sur la psychologie du sentiment paternel, l'affection du père pour son enfant, et il faudrait que les chercheurs s'intéressent à cette question, ne serait-ce que pour dédramatiser ce mode de rapport humain et faire comprendre à quelques esprits chagrins que la tendresse paternelle précoce ne conduit pas nécessairement à l'inceste, à la pédophilie ou au viol. Que la tendresse du père pour son enfant est non seulement licite mais même hautement souhaitable.

## **2.2 Le moment de l'intervention**

À quelle phase du développement le père peut-il et doit-il intervenir ? À cette interrogation, les psy de l'âge classique répondaient sans ambiguïté: le père doit intervenir une fois passé «l'âge de la mère», c'est-à-dire une fois franchi la période de la petite enfance. Les psychiatres étaient catégoriques: le père originel n'était pas plus important qu'un «familier bienveillant»; les psychanalystes se partageaient entre une attitude d'hésitation (chez Win-

nicott), une attitude de pure ignorance (Spitz, Bowlby...) ou une attitude de ferme rejet (Dolto, par exemple, allait jusqu'à écrire que les pères ne devaient pas «s'occuper des bébés avant l'âge de 18 mois» et que ceux qui le faisaient étaient «marqués de féminité» et «jaloux que ce soient les mères les porteuses»).

Les temps ont heureusement bien changé et les cliniciens qui préconisent la conception du père à effet différé sont de plus en plus rares. Il est sûr en tout cas que les psychologues du développement sont en mesure d'apporter sur ce point plusieurs éléments d'éclaircissement. Au moins deux:

***À quel âge un bébé est-il en mesure de différencier visuellement sa mère et son père ?***

Il est admis depuis une vingtaine d'années que le bébé donne des preuves objectives de sa capacité à différencier sa mère et son père aux environs de trois mois. Yogman (1982) l'a supposé, sans le démontrer parfaitement, en observant le «jeu social» qui se déroulait entre des bébés régulièrement filmés en présence de leur mère, de leur père et d'une étrangère : le critère de discrimination était ici l'apparition des «expressions faciales» positives ou négatives. Ces dernières manifestations permettaient de distinguer seulement les deux parents de l'étrangère. Brazelton (1992) l'a affirmé sans ambiguïté en s'appuyant sur le fait qu'à l'âge de deux-trois mois les bébés sont capables de montrer qu'ils reconnaissent leur père en adoptant une attitude corporelle et des mouvements de membres qui lui sont réservés («la posture de quelqu'un qui s'apprête à bondir»). Depuis une dizaine d'années le dispositif d'étude des ressemblances et des différences entre les parents ne se limite plus à la comparaison des dialogues séparés mère-bébé et père-bébé, puisque l'équipe de Lausanne dirigée par Fivaz fait un usage systématique

de la situation du «jeu triadique», le jeu entre les trois partenaires: précisons que le problème qu'on se pose ici est moins celui de la distinction des styles comportementaux des parents ou de la capacité discriminative de l'enfant que celui des modalités de fonctionnement du système (types d'alliance, fonctions et niveaux de communication) mais on assiste bel et bien à la mise en évidence chez l'enfant d'une capacité précoce à partager ses sentiments avec ses deux parents (et pas seulement avec sa mère). Les auteurs estiment en effet que la compétence à entrer dans des moments de «communication intersubjective» (partage de plaisir, de confrontation, de référence sociale) émerge vers l'âge de 3 mois.

***À quel moment peut-on déceler des indices de l'influence du père sur le développement du bébé?***

Les données d'observation récentes permettent de valider la conclusion assez étonnante qui ressortait d'une étude ancienne de Pedersen: celui-ci avait soutenu en 1979 que les bébés d'un groupe expérimental qui avaient bénéficié de la présence de leur père se montraient dès l'âge de 6 mois plus performants que ceux d'un groupe de contrôle qui avaient été privés de cette présence (le bénéfice se traduisait en termes de richesse de vocalisation, de qualité de contrôle oculo-manuel, de sécurité face à l'étranger). En effet, deux chercheurs australiens ont découvert en 1992 que la formation des pères à une intervention rationnelle dans les soins (usage du bain et du massage notamment pendant les 4 semaines qui suivent la naissance) entraînait des effets positifs repérables lorsque les bébés étaient âgés de 3 mois: les enfants du groupe expérimental accueillaient leur père avec plus de signaux positifs (contact œil-à-œil, sourires, vocalises) et moins de signaux négatifs (comportements d'évitement) que les enfants du groupe témoin. Tout récemment (1999), une équipe suisse a prouvé

que des enfants qui avaient bénéficié d'un bon investissement émotionnel et cognitif de leur père au cours de la grossesse affichaient une meilleure capacité d'interaction dans le jeu triadique observé 4 mois après la naissance que les bébés dont le père était peu investi.

### 2.3 *Le mode d'action du père*

Depuis une trentaine d'années, les psychanalystes ont été nombreux à souligner le caractère indirect de la fonction du père, d'un père souvent absent physiquement mais faisant figure de représentant de la Loi. L'important, dit-on encore parfois, est que le père soit présent dans la pensée et la parole de la mère, celle qui désigne et promeut le père. L'important, dit-on aussi corrélativement, est que la «fonction paternelle» puisse s'exercer quelles que soient la ou les personnes, voire l'institution qui l'incarnent. À la limite le père est réduit à une image et à un nom.

Sur ce terrain, les psychologues du développement tiennent un tout autre langage car s'ils ne mettent pas en doute l'importance de l'accès au symbolique et s'ils peuvent parfaitement admettre qu'un père représente plus qu'il ne donne à voir et à entendre, ils disent aussi, haut et fort, que l'influence du père passe d'abord par la présence aux côtés de l'enfant, par la participation dans les activités de soins et de jeu, par l'engagement dans les tâches de la vie quotidienne, bref par le oui du père.

Ce mode d'action direct doit dans l'idéal commencer avant même que l'enfant ne soit venu au monde : par-delà les éventuels symptômes de couvade (le plus souvent mineurs) et par-delà les transformations psychologiques plus ou moins conscientes qui ponctuent le devenir père, la «paternalisation» s'inscrit dans les démarches choisies que sont la présence aux visites d'échographie (voire pour certains aux séances de préparation à l'accouche-

ment), l'accompagnement de l'acte de naissance et du séjour en maternité et plus généralement l'implication dans l'attente et l'accueil de l'enfant... Il s'agit d'un investissement affectivo-cognitif et aussi instrumental dont le bébé ne tire probablement aucun profit objectivable mais qui, au dire de nombreux gynécologues et aussi de la grande majorité des parents concernés, se traduit par des bénéfices dans l'ordre du bien-être et de l'estime de soi, du sentiment d'accomplissement individuel et conjugal (la paternité s'inscrit, selon les mots d'Erikson, dans l'étape de la «générativité»).

Ce mode d'influence est encore plus évident au travers des échanges dont il a été question au début de l'exposé, échanges qu'on qualifie à juste titre d'interactions et dont les caractéristiques obligent à une véritable réévaluation de la fonction précocce du père. L'étude scientifique de la relation père-enfant au cours des premières années de la vie incline en particulier à remettre en question deux notions que je trouve pour ma part trop facilement admises au sein de la planète psy: celle d'acceptation du père et celle de monoparentalité psychique.

Il est clair que l'on ne devient parent qu'à la condition d'être accepté et reconnu par l'autre parent: en ce sens, la mère «fait» le père au même titre d'ailleurs que le père «fait» la mère (sans quoi elle reste «fille-mère»). Mais il est tout aussi clair qu'être père, c'est d'abord accepter et décider de l'être, c'est-à-dire en prendre la responsabilité puis essayer d'assumer cette responsabilité. C'est l'écrivain philosophe Alain Etchegoyen qui écrivait récemment : «Je pense souvent à une affirmation de Nietzsche «Vénérez la maternité, la paternité n'est souvent qu'un hasard». Aujourd'hui on peut transformer ce hasard complètement, on peut en faire une nécessité, un choix; ça j'en suis certain. C'est à la fois une chance et une exigence. C'est beaucoup plus difficile mais

infiniment positif» (Etchegoyen et Goldman, 1999).

Il me semble par ailleurs qu'on ne peut plus défendre la thèse de la «monoparentalité psychique» originelle et qu'il faut lui préférer la thèse de la biparentalité. L'optimum de développement de l'enfant et de son équilibre ne peuvent pas s'accommoder d'un rôle paternel biphasique (spectateur pendant l'âge de la mère, acteur par la suite). Il exige que chaque parent soit totalement et d'emblée dans sa place de parent sexué : qu'il y ait «une double présence très tôt» dit le même Etchegoyen.

## **2<sup>EME</sup> PARTIE : PREVENTION ET TRAITEMENT PSYCHOSOCIAL DE QUELQUES FORMES D'ABSENCE OU DE DEFAILLANCE DU PERE**

Les progrès de la connaissance sur les effets positifs de la présence précoce du père n'ont malheureusement pas fait reculer la fréquence et la nocivité des diverses formes d'absence ou de défaillance du père. Certains auteurs soutiennent même que le «déclin social de l'image du père» évoqué dès 1938 par Lacan s'est aggravé avec l'effritement des pouvoirs du chef de famille et avec la perte de son autorité auprès des enfants. Sans verser dans le catastrophisme, il faut reconnaître que la paternité est en crise et que dans de nombreuses situations sociales, le lien père enfant apparaît comme fragilisé, voire inexistant ou pathogène. J'ai choisi d'aborder trois cas de gravité bien différente mais qui ont en commun de victimiser l'enfant et, en conséquence, d'exiger la vigilance renforcée des intervenants de l'action sociale et l'application de mesures de protection ciblées, tenaces et techniquement élaborées.

### **2.1 Les pères maltraitants**

On a de plus en plus conscience en France que la maltraitance de l'enfant est un phénomène de société à prendre très au sérieux: en octobre 2000, on estimait que le nombre d'enfants en danger s'élevait chez nous à 83 500 pour l'année 1999. Ce nombre totalisait les cas d'enfants maltraités (18 500) et les cas d'enfants à risque (65 000), à savoir les enfants qui connaissent des conditions d'existence pouvant mettre en danger leur santé ou leur éducation.

- ▣ La répartition des situations de maltraitance permet déjà d'éclairer le tableau:
  - Tous les âges de l'enfance sont concernés: 30% des cas avant 5 ans, 36% de 6 à 11 ans, 34% de 12 à 17 ans.
  - Les victimes se rencontrent avec une plus forte occurrence chez les filles (58%) que chez les garçons (42%).

On différencie quatre formes principales de maltraitance : les violences physiques (33%), les abus sexuels (32%), les négligences graves (26%), les violences psychiques relevant de la cruauté mentale (9%). Mais dès 4 ans, l'abus sexuel devient le principal type de maltraitance chez les filles et c'est d'abord aux filles que s'applique le terrible qualificatif d'enfant «cassé».

- ▣ La famille est dans ce domaine la première accusée: elle est en cause dans 81% des cas et à l'intérieur de cette proportion la part du père s'élève à 46% (la mère: 25%; la famille élargie : 10%). À noter aussi la proportion considérable des cas où c'est le beau-père qui a été reconnu coupable : 9%. Toutes les familles sont touchées mais on constate une surreprésentation de deux catégories marquées par une paternité problématique: les familles monoparentales qui abritent 36% des en-

fants en danger (alors que leur pourcentage dans la population globale n'est que de 11%), les familles recomposées (15% contre 5% attendus). La troisième catégorie est celle des familles atteintes par le chômage (l'inactivité accroît le risque: 8 mères maltraitantes sur 10 sont inoccupées).

#### ▣ Objectifs et modalités de l'intervention.

En schématisant, on peut dire que le traitement de ce fléau relève de trois séries de mesures:

- L'action répressive:  
Lorsqu'ils sont identifiés les parents maltraitants sont jugés et sévèrement punis.  
Par exemple, la peine encourue pour un «viol» peut aller jusqu'à 15 ans de réclusion et «l'atteinte sexuelle» simple d'un majeur sur un mineur de moins de 15 ans normalement punie de 2 ans de prison est assortie d'une aggravation de peine si elle est commise par un ascendant légitime naturel ou adoptif. Mais on sait bien que puni ne signifie pas guéri!
- L'action thérapeutique.  
La prise en charge des enfants victimes est reconnue comme une nécessité absolue, surtout dans les diverses formes de violence sexuelle. Elle est confiée à un psychologue ou un psychiatre libéral ou exceptionnellement à des institutions spécialisées. Dans tous les cas, il s'agit d'aider l'enfant à dépasser le sentiment de culpabilité qui le ronge et de mener un travail patient d'écoute, de passage par la parole et de restructuration.

Le problème de suivi thérapeutique des coupables en cours de détention et après la libération fait l'objet

de discussions passionnées: on sait que le taux de récurrence est élevé (de 40% des cas pour les délinquants ordinaires à 100% pour les violeurs assassins) et il faut donc protéger la société... mais les psychiatres mettent en avant le fait qu'on ne peut pas imposer une psychothérapie ou une chimiothérapie à un individu qui n'est pas consentant.

- L'action préventive.  
La protection des enfants en danger relève d'une part d'un service public décentralisé, l'Aide Sociale à l'Enfance, d'autre part d'associations qui militent en marge des institutions officielles: Institut National d'Aide aux Victimes et de Médiation, Allo Enfance maltraitée, la Défenseure des Enfants, Enfance et partage... En amont et de façon plus globale, les enfants sont informés dans le cadre même de la classe par les médecins scolaires ou les enseignants. Devant la recrudescence des agressions sexuelles, le Ministère de la famille et de l'enfance a récemment fait appel aux chaînes publiques de télévision pour tenter de briser la loi du silence et impulser une campagne de sensibilisation de grande envergure (les spots étaient intitulés «se taire, c'est laisser faire»).

L'accompagnement des parents s'opère également dans des services publics du type Protection Maternelle et Infantile (PMI), réseaux de soutien à la parentalité... et dans des associations du type École des Parents.

## 2.2 **Les pères éloignés de leurs enfants à la suite d'un divorce ou d'une séparation.**

### ▣ L'ampleur et la gravité du problème.

Lors d'un divorce, la résidence principale de l'enfant est attribuée dans 85% des cas à la mère et, une fois la rupture du couple entérinée, plus de 50% des pères ne revoient plus jamais leurs enfants ou les revoient moins d'une fois par mois (ce taux de 50% grimpe jusqu'à 75% dans les séparations qui mettent fin aux unions libres).

Ce phénomène est numériquement important puisqu'on relève chez nous 120 000 divorces par an (40% des couples) et en plus 3 à 400 000 séparations.

Ce phénomène est grave puisque ces situations de crise sont souvent vécues douloureusement par l'un des deux parents, voire par les deux, et elles sont presque toujours vécues comme un drame par les enfants.

- Les effets défavorables sur l'enfant ne sont pas systématiques (un certain nombre d'enfants de divorcés «tiennent le coup», rebondissent et échappent ainsi au «syndrome de carence d'autorité» de sinistre mémoire) mais la privation subite d'un père n'est jamais un événement à considérer comme banal.
- Pour ce qui est des pères, s'il y en a qui profitent de l'occasion du divorce pour aller refaire leur vie ailleurs et autrement, à l'écart de leur progéniture, beaucoup se débattent dans la souffrance morale (j'en ai rencontré suffisamment pour en témoigner) et ils objectent que le régime inégalitaire de la résidence (je rappelle que le droit de visite leur accorde un week-end sur deux et la moitié des vacances) ne leur

permet pas d'assurer une véritable coparentalité.

### ▣ Les modalités d'intervention.

Mesures juridiques: pour diminuer les risques liés à la rupture du couple conjugal, on s'efforce de mettre en place un ensemble de lois qui instaurent ou développent le maintien de l'autorité parentale conjointe (dite aussi partagée), la résidence alternée (désormais inscrite dans la loi), la médiation familiale... Chez nous ces réformes sont en cours de préparation.

Mesures d'action sociale:

- Du côté de l'enfant, il peut être nécessaire d'envisager un accompagnement psychologique momentané en faisant appel aux Réseaux d'Aide implantés dans les écoles primaires, aux Centres Médico Psycho Pédagogiques et bien sûr aux cliniciens du secteur privé.
- Sans négliger le travail militant des mouvements de défense des pères (j'en connais trois qui m'ont souvent sollicité: SOS papa, la Condition Paternelle, Parité père mère...), il faut mettre en avant l'action officielle des réseaux de soutien à la parentalité, l'action des associations du type «École des Parents» et l'action privée des professionnels du conseil conjugal. Le principe de ces aides est de faciliter le jeu des relations entre le père et ses enfants et de faire en sorte que le couple parental survive quand le couple conjugal n'existe plus. Un objectif plus facile à formuler qu'à atteindre!

### 2.3 *Les pères éloignés de leurs enfants à la suite d'une incarcération*

- ▣ L'ampleur et la gravité du problème.

En France, 95% des détenus sont de sexe masculin et on estime à 40% la proportion de ceux qui ont un ou plusieurs enfants. Cette forme de séparation n'est pas exceptionnelle puisqu'elle concerne 70 000 enfants environ.

On sait par ailleurs qu'il s'agit de séparations souvent brutales, de nature traumatique, fréquemment compliquées chez l'enfant par tout un cortège de sentiments de culpabilité et de dépossession.

- ▣ En attendant la mise en place des Unités de Vie Familiale (bien connues au Québec mais encore au stade expérimental chez nous), le maintien des liens familiaux des parents détenus reste une action sociale ponctuelle et fragmentaire. Les travailleurs sociaux des établissements pénitentiaires sont occupés par d'autres urgences (et notamment le suivi de l'existence quotidienne des détenus et la préparation de leur réinsertion), c'est donc aux associations que revient la tâche de médiation entre le détenu, ses enfants et parfois le reste de sa famille. Les intervenants des Relais Enfants Parents se chargent en priorité d'accompagner les enfants au parloir: l'enfant a bien sûr le droit de rester en relation avec son père détenu et celui-ci conserve presque toujours le droit d'être visité par son enfant (les cas de déchéance sont très rares). Notre action consiste également à faire fonctionner des permanences psycho-éducatives, des groupes de parole ou des ateliers, voire d'accueillir les familles de détenus à l'extérieur de la prison. Mais il faut savoir que les Relais ne sont présents que dans un tiers des établissements

pénitentiaires français (36 sur 185) et les besoins sont loin d'être satisfaits.

## CONCLUSION

On peut se placer à nouveau à un double point de vue : celui du chercheur et celui de l'acteur social.

- ▣ Les travaux sur le père sont poursuivis activement sans que cet objet scientifique apparaisse comme essentiel parmi les psychologues du développement de notre pays. Les chercheurs spécialisés dans ce domaine se comptent sur les doigts d'une main ! Il est clair par exemple que les travaux de référence sur le problème de l'attachement sont d'origine suisse (Université de Lausanne) et pas d'origine française. Dans notre équipe, nous croyons nécessaire d'enrichir les études déjà classiques (celles de la période 1980-2000) dans deux directions nouvelles : la prise en compte du père et de ses fonctions au sein du couple parental (similitudes, différences, interactions... et aussi dynamique du couple et du trio); la prise en compte du père et de ses fonctions au sein des configurations familiales aujourd'hui minoritaires (familles monoparentales, pluri parentales, homo parentales).
- ▣ Qu'en est-il de l'évolution des représentations et des pratiques sociales en matière de paternité? On ne peut pas nier qu'il s'est produit des avancées considérables. D'une part dans les mentalités: j'en veux pour preuve récente l'accueil très positif qu'a suscité en France l'introduction du carnet de paternité (analogue au carnet de maternité distribué aux futures mères) ou celle du congé paternité d'une durée de 14 jours (au lieu de 3). D'autre part dans les pratiques éducatives parentales: en 2000 le temps parental (le



temps passé avec et pour l'enfant) était encore partagé de façon inégale entre les mères et les pères (25 heures semaine en moyenne contre 12 heures semaine) mais dans des proportions qui auraient paru inconcevables il y a 30 ou 20 ans en arrière. Cela ne signifie pas pour autant que le père occupe pleinement sa place dans la famille française. Sans revenir sur les situations de dysparentalité, il faut savoir que le congé parental d'éducation n'est demandé que par 1 à 2% des pères; que les pères sont quasiment absents dans les professions qui sont chargées des soins et de l'éducation du jeune enfant; que beaucoup de pères se disent déroutés par les conduites de leurs enfants et finissent par baisser les bras, voire démissionner... Bref, le paysage est pour le moins contrasté et il reste beaucoup à faire pour responsabiliser les pères en évitant de les alarmer ou de les culpabiliser, pour expliquer et valoriser leur rôle auprès des jeunes hommes et des jeunes femmes, auprès des décideurs, des enseignants, des travailleurs sociaux. Ce que les Québécois ont fait à Pointe-Calumet et à Rosemont pourrait sans doute nous servir d'exemple !

## INTERNATIONALEN TAG DER FAMILIE – 15. MAI 2005

### DIE ROLLEN DER VÄTER

Die heutigen Familien haben andere Vorstellungen des Familienlebens als die Vorgängergenerationen. Die früher noch gültigen Geschlechterrollenbilder weichen zugunsten neuer Formen des partnerschaftlichen Zusammenlebens. Frauen, resp. Mütter sind in ihrer grossen Mehrheit erwerbstätig und versuchen ihre Familien mit ihrer Berufstätigkeit zu vereinbaren. Väter möchten sich nicht auf die Rolle eines Familienernährers reduziert wissen, vielmehr versuchen sie sich aktiv an der Betreuung und Erziehung der Kinder zu beteiligen.

Ein Blick auf die im Februar veröffentlichte GfS-Studie zeigt denn auch auf, dass über 66% der befragten Personen unter 64 eine partnerschaftliche Familienform begrüssen und als zukunftsweisend betrachten. Die gesellschaftlichen Veränderungen sind spürbar, vor 10 Jahren, als eine ähnliche Untersuchung gemacht wurde, waren die Meinungen noch geteilt. Heute wird der partnerschaftlichen Familienform eine klare Priorität eingeräumt. In dieser sollten Erwerbs-, Erziehungs-, Betreuungs- und Haushaltsarbeit von beiden Eltern erbracht werden. Diese Entwicklung in der Meinungsbildung und in der Artikulation der Wünsche erstaunt nicht. Einerseits geniessen Frauen heute eine sehr gute Ausbildung und wollen daher auf dem Erwerbsmarkt bleiben. Andererseits nehmen Männer wahr, dass ihr Mitgestalten des Familienlebens sowohl für sie persönlich als auch für ihre Kinder und ihre Partnerin gewinnbringend ist.

Vereinbarkeit von Beruf und Familie

Wollen Väter ihre Berufstätigkeit mit ihrem Familienleben besser vereinbaren, stellen

sie jedoch fest, dass für sie der Spagat noch weit schwieriger als für ihre Partnerin ist. Nach wie vor beeinträchtigen die gängigen Rollenclichés ihre Wahlfreiheit. Doch darf heute festgestellt werden, dass die Lebensbiographie vieler junger Väter sich so vielfältig als jene der jungen Mütter präsentiert. Väter wollen mehr als jene Rollen, die ihren Vätern und Grossvätern zukamen. Sie wollen sich anders engagieren können, doch die fehlenden Rahmenbedingungen im Berufsleben erschweren vielen eine echte Vereinbarkeit von Beruf und Familie.

Die fehlenden Rahmenbedingungen und die bis anhin in unserem Land fehlende öffentliche Debatte über die Rollen der Väter haben zur Folge, dass nach wie vor die Mütter die Hauptverantwortung im Bereich der Erziehung und Betreuung übernehmen und den allergrössten Teil der Hausarbeit erledigen. Diese Ausgangslage kann Ursache von innerfamiliären und partnerschaftlichen Spannungen sein. Diese Ausgangslage gefährdet das Wohlbefinden der Familiengemeinschaft.

Die Gesellschaft und insbesondere die Wirtschaft muss alles Interesse daran haben, dass ihre Mitarbeitenden in einem möglichst ausgeglichenen ausserberuflichen Umfeld leben, denn nachweisbar profitieren die Unternehmen zunehmen von innerbetrieblichen familienfreundlichen Strukturen.

Die Wahrnehmung, dass auch Väter im Bereiche der Vereinbarkeit die gleichen Wünsche wie die Mütter haben können, sollte unsere Gesellschaft nicht nur zum Nachdenken veranlassen sondern klar zum Handeln.

Mit dem Internationalen Tag der Familie, der jedes Jahr – seit nun 11 Jahren – am 15. Mai begangen wird, will Pro Familia Schweiz über die Medien und deren Berichterstattung über die Rollen der Väter – die breite Öffentlichkeit sensibilisieren.

Dazu dient natürlich auch die nationale Fachtagung, die sie am 21. Mai dieses Jahres zu diesem Thema durchführen wird und die weitere Ansätze thematisieren wird – so auch die Rollen der Väter, wenn sie von ihren Kindern getrennt leben. (Informationen dazu: [www.profamilia.ch](http://www.profamilia.ch) / what's new)

Mai 2005 / Lucrezia Meier-Schatz

## **JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FAMILLE – 15 mai 2005**

### **LES RÔLES DES PÈRES**

La vie familiale des familles d'aujourd'hui n'est plus comparable à celle des familles des générations plus âgées. La répartition classique des rôles entre homme et femme cède de plus en plus la place à de nouvelles formes de vie partenariales. Les femmes, respectivement les mères, concilient dans leur grande majorité vie familiale et vie professionnelle. Les pères ne se laissent plus réduire au seul rôle de pourvoyeur et prennent une part de plus en plus active dans l'accompagnement et l'éducation de leurs enfants.

La récente enquête faite par l'institut GfS montre que plus de 66% des personnes de moins de 64 ans estiment que la vie familiale partenariale répond à l'attente des jeunes générations. Ce mode de vie implique un réel partage de toutes les responsabilités et doit être encouragé. En effet, notre société est en profonde mutation: il y a dix ans à peine, les avis divergeaient encore à ce sujet et aucune majorité ne pouvait être dégagée. Aujourd'hui ces priorités apparaissent très clairement. Les parents devraient pouvoir partager équitablement les responsabilités professionnelles, éducatives et ménagères.

Cette évolution ne fait que refléter les désirs des uns et des autres. D'une part les femmes jouissent d'une formation équivalente à celle des hommes et souhaitent rester intégrées dans le marché du travail. D'autre part les hommes prennent une part plus active à l'organisation de la vie quotidienne de la famille et s'aperçoivent que cet engagement est bénéfique à tous les membres de la communauté familiale.

### **Conciliation de la vie professionnelle et familiale**

Les temps ont changé. Mais lorsque les pères veulent concilier leur activité professionnelle avec leur engagement au sein de la famille, ils s'aperçoivent qu'ils doivent se livrer à des exercices d'équilibre encore plus périlleux que leur partenaire. Les vieux clichés s'opposent encore au libre choix. Il faut pourtant admettre que la biographie des jeunes pères peut être aussi différenciée que celle des mères. Les pères ne veulent plus se limiter aux rôles assumés par leur père et grand-père. Mais ils se heurtent toujours à des obstacles majeurs dans la concrétisation de leur projet de vie familiale.

Le manque de conditions cadres et l'absence d'un débat public sur les rôles des pères dans notre pays ont pour conséquence que les femmes continuent à assumer la majeure partie de la responsabilité éducative, familiale et ménagère. Comme cette situation ne répond plus à l'attente de la plupart des jeunes parents, des tensions se manifestent souvent au sein du couple, seulement parce que les conditions adéquates font défaut. Ces tensions sont une menace pour l'équilibre et le bien être de la communauté familiale.

La société et plus particulièrement les entreprises ont tout intérêt à se soucier de la qualité de vie de leurs employés, car il est évident qu'un environnement harmonieux a un effet positif sur la qualité et l'efficacité du travail professionnel. Les entreprises



doivent s'engager pour des structures en accord avec les désirs de leurs employés. Les études effectuées à l'étranger et actuellement en Suisse devraient encourager les entreprises à être davantage à l'écoute des pères. Les premiers résultats de l'enquête suisse seront présentés lors de la journée d'étude de Pro Familia Suisse, le 21 mai prochain à Berne.

Notre société est interpellée et doit, elle aussi, proposer des solutions concrètes pour répondre aux nouveaux rôles masculins.

La journée internationale de la famille est célébrée chaque année depuis 1994. Par le biais des médias et de sa journée d'étude du 21 mai prochain, Pro Familia souhaite sensibiliser l'opinion publique aux nouveaux rôles des pères et à leurs attentes.

Lors de la journée d'étude du 21 mai 2005 au Kursaal à Berne (programme et informations: [www.profamilia.ch](http://www.profamilia.ch) / what's new), les conférenciers aborderont d'autres thèmes encore, tels que la relation des pères avec leurs enfants lorsqu'ils vivent séparés de ceux-ci.

Mai 2005 / Lucrezia Meier-Schatz



## Autorenverzeichnis

**Michèle Berger-Wildhaber**, Pharmacienne, a. Conseillère aux Etats, Présidente de Pro Familia Suisse, Membre du conseil universitaire de l'Université de Neuchâtel

**Anne Dousse**, lic. ès lettres, journaliste auprès du groupe Edipresse

**Beat Kappeler**, Prof. Dr. h.c., Sozialwissenschaftler, Sachbuchautor, u.a. des Buches Die Neue Schweizer Familie, Familienmanagement und Rentensicherheit, Publizist

**Roland Lüthi**, Dr.phil., MBA, MPH Mitgründer und Direktor der Unternehmensberatung PACT in Bern und München, Mitgründer und Ausbildungsleiter der Schule für Erwachsenenbildung, Leitung und Führung SELF in Bern, Sachbuchautor u.a. Kinder sind auch Leute; Erfolgsfaktor Gesundheit, Präsident des Schweiz. Verbandes für Alleinerziehende Mütter und Väter

PRO FAMILIA SCHWEIZ  
Marktgasse 36  
3011 Bern

[www.profamilia.ch](http://www.profamilia.ch)  
[info@profamilia.ch](mailto:info@profamilia.ch)

031 381 90 30 (Tel.)  
031 381 91 31 (Fax)